

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 11 juillet à 09h00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à PAILLET sous la présidence de Monsieur Jean-Marc PELLETANT, Doyen de l'assemblée délibérante.

Date de convocation: 06 juillet 2020

Présents: Catherine BERTIN, Daniel BOUCHET, Béatrice CARRUESCO, Didier CAZIMAJOU, Didier CHARLOT, Dominique CLAVIER, Andreea DAN DOMPIERRE, Bernard DANAY, François DAURAT, Jocelyn DORÉ, Mylène DOREAU, Bernard DRÉAU, Laurence DUCOS, Thomas FILLIATRE, Bruno GARABOS, Michel GARAT, Jérôme GAUTHIER, Alain GIROIRE, Vincent JOINEAU, Pierre LAHITEAU, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, , André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Valérie MENERET, Jean-Bernard PAPIN, Patricia PEIGNEY, Jean Marc PELLETANT, Denis PERNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, , Audrey RAYNAL, Denis REYNE, Françoise SABATIER QUEYREL, Jean-Patrick SOULE, Aline TEYCHENEY

Absents: Jean-Marc DEPUYDT (pouvoir à J. DORÉ), Philippe DUBOURG (pouvoir à P. PEIGNEY), Maryse FORTINON (pouvoir à B. MATEILLE), Julien LE TACON (pouvoir à J-P SOULÉ), Jean-Claude PEREZ (pouvoir à D. CAZIMAJOU), Pascal RAPET (pouvoir à A. TEYCHENEY), Mariline RIDEAU (pouvoir à M. DOREAU)

Secrétaire de séance: Sylvie PORTA

<u>Membres en exercice</u> :		<u>Votes</u>	
<u>Présents</u> :	43	Exprimés :	42
<u>dont suppléants</u> :	36	Abstentions :	1
<u>Absents</u> :	0		
<u>pouvoirs</u> :	7		
	7		

2020/084

ELECTION- ELECTION DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE

VU le Code Général Des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment son article L. 5211-2 relatif à l'élection du Président et des Vice-présidents ;

VU la liste des Conseillers Communautaires annexée à la présente délibération ;

VU le procès-verbal d'élection du 11 juillet 2020 ;

CONSIDÉRANT l'article L. 5211-9 al.1 du CGCT selon lequel « *le Président est l'organe exécutif de l'établissement public de coopération intercommunale* ». Cette élection s'effectue au scrutin secret, à la majorité absolue aux deux premiers tours et relative au troisième tour, conformément aux dispositions de l'article L. 5211-2 du Code Général Des Collectivités Territoriales.

CONSIDÉRANT l'article L. 5211-9 dernier alinéa du CGCT qui précise qu'« *à partir de l'installation de l'organe délibérant et jusqu'à l'élection du Président, les fonctions de Président sont assurées par le doyen d'âge* », il est procédé à l'élection du Président sous la présidence de Monsieur Jean-Marc PELLETANT.

Considérant l'élection du Président qui s'est déroulée conformément aux dispositions légales en vigueur et dont le résultat est le suivant :

- Jocelyn DORÉ : 26 voix

- Michel GARAT : 16 voix

Abstention : 1

Nul : 0

Le Conseil Communautaire,

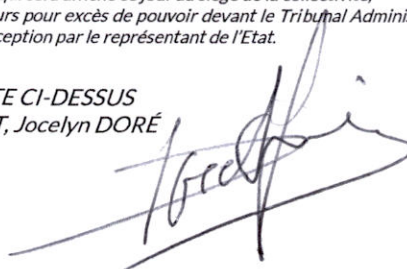
PROCLAME Monsieur Jocelyn DORÉ, Président de la Communauté de communes Convergence Garonne,

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, Jocelyn DORÉ



Le Président

Jocelyn DORÉ



Envoyé en préfecture le 13/07/2020

Reçu en préfecture le 13/07/2020

Affiché le 16 JUIL. 2020

ID : 033-200069581-20200711-D2020_084_1-DE

LISTES DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES TITULAIRES

- au 11 juillet 2020 -

TITULAIRES

	Titre	Prénom	Nom	Commune
1	Madame	Aline	TEYCHENEY	ARBANATS
2	Monsieur	Michel	GARAT	BARSAC
3	Madame	Béatrice	CARRUESCO	BARSAC
4	Monsieur	François	DAURAT	BEGUEY
5	Monsieur	Didier	CHARLOT	BUDOS
6	Monsieur	Jocelyn	DORÉ	CADILLAC
7	Monsieur	Bernard	DRÉAU	CADILLAC
8	Madame	Corinne	LAULAN	CADILLAC
9	Monsieur	Denis	REYNE	CARDAN
10	Monsieur	Jean-Patrick	SOULE	CERONS
11	Madame	Andreea	DAN DOMPIERRE	CERONS
12	Monsieur	Julien	LE TACON	CERONS
13	Monsieur	Alain	QUEYRENS	DONZAC
14	Madame	Catherine	BERTIN	ESCOUSSANS
15	Monsieur	André	MASSIEU	GABARNAC
16	Madame	Mylène	DOREAU	GUILLOS
17	Monsieur	Philippe	DUBOURG	ILLATS
18	Madame	Patricia	PEIGNEY	ILLATS
19	Monsieur	Jean Marc	PELLETANT	LANDIRAS
20	Monsieur	Alain	GIROIRE	LANDIRAS
21	Madame	Valérie	MENERET	LANDIRAS
22	Madame	Sylvie	PORTA	LAROQUE
23	Monsieur	Daniel	BOUCHET	LESTIAC SUR GARONNE
24	Monsieur	Bruno	GARABOS	LOUPIAC
25	Madame	Laurence	DUCOS	MONPRIMBLANC
26	Monsieur	Pierre	LAHITEAU	OMET
27	Monsieur	Jérôme	GAUTHIER	PAILLET
28	Madame	Maryse	FORTINON	PODENSAC
29	Monsieur	Bernard	MATEILLE	PODENSAC
30	Monsieur	Denis	PERNIN	PODENSAC
31	Monsieur	Jean-Marc	DEPUYDT	PODENSAC
32	Monsieur	Jean-Claude	PEREZ	PORTETS
33	Monsieur	Didier	CAZIMAJOU	PORTETS
34	Madame	Mariline	RIDEAU	PORTETS
35	Monsieur	Bernard	DANEY	PREIGNAC
36	Madame	Françoise	SABATIER QUEYREL	PREIGNAC
37	Monsieur	Thomas	FILLIATRE	PREIGNAC
38	Monsieur	Dominique	CLAVIER	PUJOLS SUR CIRON
39	Madame	Audrey	RAYNAL	RIONS
40	Monsieur	Vincent	JOINEAU	RIONS
41	Monsieur	Jean-Bernard	PAPIN	SAINT MICHEL DE RIEUFRET
42	Monsieur	Michel	LATAPY	SAINTE-CROIX-DU-MONT
43	Monsieur	Pascal	RAPET	VIRELADE

Envoyé en préfecture le 13/07/2020

Reçu en préfecture le 13/07/2020

Affiché le

S & O

ID : 033-200069581-20200711-D2020_084_1-DE

SUPPLEANTS

	Titre	Prénom	Nom	Communes
44	Monsieur	Fabrice	REYNAUD	ARBANATS
45	Madame	Catherine	RUDELL	BEGUEY
46	Madame	Catherine	ZAUSA	BUDOS
47	Monsieur	André	BOYER	CARDAN
48	Madame	Nicole	DUCOS	DONZAC
49	Madame	Laurence	DOS SANTOS	ESCOUSSANS
50	Monsieur	Christophe	MARTIN	GABARNAC
51	Monsieur	Manuel	CARNEIRO	GUILLOS
52	Monsieur	Joël	LACOSTE	LAROQUE
53	Monsieur	Laurent	FOURCADE	LESTIAC SUR GARONNE
54	Madame	Christine	CARTIER	LOUPIAC
55	Monsieur	Emmanuel	GARNIER	MONPRIMBLANC
56	Monsieur	Claude	CAMINADE	OMET
57	Madame	Dominique	CASTET	PAILLET
58	Monsieur	Didier	MOTHE	PUJOLS SUR CIRON
59	Madame	Isabelle	COURBIN	SAINT MICHEL DE RIEUFRET
60	Madame	Elisabeth	AGUILAR-MORA	SAINTE-CROIX-DU-MONT
61	Madame	Peggy	BOULAY	VIRELADE



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	D2020_084_1
Date de la décision :	2020-07-11 00:00:00+02
Objet :	Élection du Président CDC Convergence Garonne
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.7.6 - Election présidents, vice présidents des EPCI
Identifiant unique :	033-200069581-20200711-D2020_084_1-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-200069581-20200711-D2020_084_1-DE-1-1_0.xml	text/xml	1430
Nom original :		
2020_084_Election du Pr_sident.pdf	application/pdf	72211
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_084_1-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	72211
Nom original :		
FE_Pdt.pdf	application/pdf	631888
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_084_1-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	631888
Nom original :		
Feuille_de_pr_sence.pdf	application/pdf	951154
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_084_1-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	951154
Nom original :		
Listes conseillers communautaires.pdf	application/pdf	54447

Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_084_1-DE-1-1_4.pdf	application/pdf	54447
Nom original :		
PV__lections_Pdt_VP.pdf	application/pdf	2177147
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_084_1-DE-1-1_5.pdf	application/pdf	2177147

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	Posté	13 juillet 2020 à 18h49min03s	Dépôt initial
	En attente de transmission	13 juillet 2020 à 18h49min04s	Accepté par le TdT : validation OK
	Transmis	13 juillet 2020 à 18h49min07s	Transmis au MI
	Acquittement reçu	13 juillet 2020 à 18h54min17s	Reçu par le MI le 2020-07-13

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 11 juillet à 09h00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à PAILLET sous la présidence de Monsieur Jocelyn DORÉ, Président.

Date de convocation: 06 juillet 2020

Présents: Catherine BERTIN, Daniel BOUCHET, Béatrice CARRUESCO, Didier CAZIMAJOU, Didier CHARLOT, Dominique CLAVIER, Andreea DAN DOMPIERRE, Bernard DANEY, François DAURAT, Jocelyn DORÉ, Mylène DOREAU, Bernard DRÉAU, Laurence DUCOS, Thomas FILLIATRE, Bruno GARABOS, Michel GARAT, Jérôme GAUTHIER, Alain GIROIRE, Vincent JOINEAU, Pierre LAHITEAU, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, , André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Valérie MENERET, Jean-Bernard PAPIN, Patricia PEIGNEY, Jean Marc PELLETANT, Denis PERNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, , Audrey RAYNAL, Denis REYNE, Françoise SABATIER QUEYREL, Jean-Patrick SOULE, Aline TEYCHENEY

Absents: Jean-Marc DEPUYDT (*pouvoir à J. DORÉ*), Philippe DUBOURG (*pouvoir à P. PEIGNEY*), Maryse FORTINON (*pouvoir à B. MATEILLE*), Julien LE TACON (*pouvoir à J-P SOULÉ*), Jean-Claude PEREZ (*pouvoir à D. CAZIMAJOU*), Pascal RAPET (*pouvoir à A. TEYCHENEY*), Mariline RIDEAU (*pouvoir à M. DOREAU*)

Secrétaire de séance: Sylvie PORTA

Membres en exercice :	43	Votes	
Présents :	36	Exprimés :	38
dont suppléants : ...	0	Abstentions :	5 (D .PERNIN, M. LATAPY, F. SABATIER QUEYREL, V. JOUANEAU, A. RAYNAL)
Absents :	7		
pouvoirs :	7	POUR :	32
		CONTRE :	6 (B. CARRUESCO, M. GARAT, D. CHARLOT, A. MASSIEU, P. PEIGNEY, Ph. DUBOURG)

2020/085

ELECTION- DETERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS ET COMPOSITION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

VU le Code Général Des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment son article L. 5211-10 qui dispose que « le bureau de l'établissement public de coopération intercommunale est composé du Président, d'un ou plusieurs Vice-Présidents et, éventuellement, d'un ou de plusieurs autres membres. » ;

VU le procès-verbal d'élection du 11 juillet 2020 ;

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article L. 5211-10 al.4 du CGCT, « l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à celui qui résulte de l'application du deuxième alinéa, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze. »

Monsieur le Président, par un vote à la majorité des deux tiers et conformément à application l'article précité, propose de fixer à 11 le nombre de Vice-présidents et de fixer la composition du Bureau communautaire aux Président et Vice-présidents.

Conformément à l'art. L2121-21 du CGCT, Monsieur Michel GARAT demande à ce que le vote soit fait à scrutin secret.

Le Président DORÉ rappelle que le vote au scrutin secret peut être obtenu (art L2121-21.1) « lorsqu'un tiers des membres présents le réclame ».

Il procède donc au vote sachant que le tiers des membres présents est de 12 conseillers.

Se déclarent POUR le vote au scrutin secret :

M Denis PERNIN, M Michel LATAPY, M Michel GARAT, Mme Béatrice CARRUESCO, Mme Aline TEYCHENEY, Mme Patricia PEIGNEY, M Didier CHARLOT, M André MASSIEU, Mme Laurence DUCOS soit 9 (neuf) conseillers communautaire.

Le tiers des membres présents n'ayant pas été atteint, il est procédé à la détermination du nombre de Vice-présidents par vote au scrutin public à la majorité des 2/3 des membres.

Le résultat des votes est le suivant :

- Exprimés : 38 (majorité des 2/3 = 26)
- Pour : 32
- Contre : 6
- Abstention : 5
- Nul : 0

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire,

FIXE à 11 le nombre de Vice-présidents

Et

DECIDE que le Bureau Communautaire est composé du Président et des Vice-présidents.

Le Président,

*-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux
dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, Jocelyn DORÉ**



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	D2020_085
Date de la décision :	2020-07-11 00:00:00+02
Objet :	Détermination du nombre de Vice-présidents et composition du Bureau communautaire
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.7.6 - Election présidents, vice présidents des EPCI
Identifiant unique :	033-200069581-20200711-D2020_085-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-200069581-20200711-D2020_085-DE-1-1_0.xml	text/xml	946
Nom original :		
2020_085_D_termination_nb_VP.pdf	application/pdf	110365
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_085-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	110365

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 juillet 2020 à 18h52min05s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 juillet 2020 à 18h52min05s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 juillet 2020 à 18h52min07s	Transmis au MI
Acquittement reçu	13 juillet 2020 à 19h02min18s	Reçu par le MI le 2020-07-13

Le Président
Jocelyn DORÉ



Envoyé en préfecture le 13/07/2020
Reçu en préfecture le 13/07/2020
Affiché le **16 JUIL. 2020**
ID : 033-200069581-20200711-D2020_086-DE

FEUILLE DE PRESENCE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 JUILLET 2020

Conseillers titulaires		Conseillers suppléants		
Catherine	BERTIN		Laurence	DOS SANTOS
Daniel	BOUCHET		Laurent	FOURCADE
Béatrice	CARRUESCO			
Didier	CAZIMAJOU			
Didier	CHARLOT		Catherine	ZAUSA
Dominique	CLAVIER		Didier	MOTHES
Andreea	DAN DOMPIERRE			
Bernard	DANEY			
François	DAURAT		Catherine	RUDELL
Jean-Marc	DEPUYDT			
Jocelyn	DORÉ			
Mylène	DOREAU		Manuel	CARNEIRO
Bernard	DRÉAU			
Philippe	DUBOURG			
Laurence	DUCOS		Emmanuel	GARNIER
Thomas	FILLIATRE			
Maryse	FORTINON			
Bruno	GARABOS		Christine	CARTIER
Michel	GARAT			
Jérôme	GAUTHIER		Dominique	CASTET
Alain	GIROIRE			
Vincent	JOINEAU			
Pierre	LAHITEAU		Claude	CAMINADE
Michel	LATAPY		Elisabeth	AGUILAR MORA <i>Philippe</i>
Corinne	LAULAN			
Julien	LE TACON		<i>arrivée 11h27 (6ème VP)</i>	
André	MASSIEU		Christophe	MARTIN
Bernard	MATEILLE			

Envoyé en préfecture le 13/07/2020

Reçu en préfecture le 13/07/2020

Affiché le

SLO

ID : 033-200069581-20200711-D2020_086-DE

Valérie	MENERET			
Jean-Bernard	PAPIN		Isabelle	COURBIN
Patricia	PEIGNEY			
Jean-Marc	PELLETANT			
Jean-Claude	PEREZ ^{Pouain} D. CASIMIRO			
Denis	PERNIN			
Sylvie	PORTA		Joël	LACOSTE
Alain	QUEYRENS		Nicole	DUCOS
Pascal	RAPET		Peggy	BOULAY
Audrey	RAYNAL			
Denis	REYNE		André	BOYER
Mariline	RIDEAU			
Françoise	SABATIER QUEYREL			
Jean-Patrick	SOULE			
Aline	TEYCHENEY		Fabrice	REYNAUD



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	D2020_086
Date de la décision :	2020-07-11 00:00:00+02
Objet :	Élections des 11 Vice-présidents
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.7.6 - Election présidents, vice présidents des EPCI
Identifiant unique :	033-200069581-20200711-D2020_086-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_0.xml	text/xml	2810
Nom original :		
2020_086_Election des Vices_pr__sident.pdf	application/pdf	70477
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	70477
Nom original :		
FE_VP01.pdf	application/pdf	634055
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	634055
Nom original :		
FE_VP02.pdf	application/pdf	630381
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	630381
Nom original :		
FE_VP03.pdf	application/pdf	646265
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_4.pdf	application/pdf	646265
Nom original :		
FE_VP04.pdf	application/pdf	625937

Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_5.pdf	application/pdf	625937
Nom original :		
FE_VP05.pdf	application/pdf	632200
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_6.pdf	application/pdf	632200
Nom original :		
FE_VP06.pdf	application/pdf	632457
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_7.pdf	application/pdf	632457
Nom original :		
FE_VP07.pdf	application/pdf	629311
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_8.pdf	application/pdf	629311
Nom original :		
FE_VP08.pdf	application/pdf	651590
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_9.pdf	application/pdf	651590
Nom original :		
FE_VP09.pdf	application/pdf	631660
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_10.pdf	application/pdf	631660
Nom original :		
FE_VP010.pdf	application/pdf	636692
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_11.pdf	application/pdf	636692
Nom original :		
FE_VP011.pdf	application/pdf	637717
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_12.pdf	application/pdf	637717
Nom original :		
Feuille_de_pr_sence.pdf	application/pdf	951154
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_13.pdf	application/pdf	951154
Nom original :		
Feuille_de_proclamation.pdf	application/pdf	557637
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_14.pdf	application/pdf	557637
Nom original :		
Listes conseillers communautaires.pdf	application/pdf	54447
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_15.pdf	application/pdf	54447
Nom original :		
PV__leçons_Pdt_VP.pdf	application/pdf	2177147
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_16.pdf	application/pdf	2177147

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 juillet 2020 à 18h58min58s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 juillet 2020 à 18h59min02s	Accepté par le TdT : validation OK

	<i>Transmis</i>	<i>13 juillet 2020 à 18h59min07s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>13 juillet 2020 à 19h00min11s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-07-13</i>

Le Président
Jocelyn DORÉ



[Handwritten signature]



Envoyé en préfecture le 13/07/2020
Reçu en préfecture le 13/07/2020
Affiché le **16 JUIL. 2020**
ID : 033-200069581-20200711-D2020_086-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 JUILLET 2020

FEUILLE D'EMARGEMENT

PROCES VERBAL D'ELECTION DU PREMIER VICE-PRESIDENT - Tour n° 1

Conseillers titulaires			Conseillers suppléants		
Catherine	BERTIN	<i>[Signature]</i>	Laurence	DOS SANTOS	
Daniel	BOUCHET	<i>[Signature]</i>	Laurent	FOURCADE	
Béatrice	CARRUESCO	<i>[Signature]</i>			
Didier	CAZIMAJOU	<i>[Signature]</i>			
Didier	CHARLOT	<i>[Signature]</i>	Catherine	ZAUSA	
Dominique	CLAVIER	<i>[Signature]</i>	Didier	MOTHES	
Andreea	DAN DOMPIERRE	<i>[Signature]</i>			
Bernard	DANEY	<i>[Signature]</i>			
François	DAURAT	<i>[Signature]</i>	Catherine	RUDELL	
Jean-Marc	DEPUYDT	<i>[Signature]</i>			
Jocelyn	DORÉ	<i>[Signature]</i>			
Mylène	DOREAU	<i>[Signature]</i>	Manuel	CARNEIRO	
Bernard	DRÉAU	<i>[Signature]</i>			
Philippe	DUBOURG	<i>[Signature]</i>			
Laurence	DUCOS	<i>[Signature]</i>	Emmanuel	GARNIER	
Thomas	FILLIATRE	<i>[Signature]</i>			
Maryse	FORTINON	<i>[Signature]</i>			
Bruno	GARABOS	<i>[Signature]</i>	Christine	CARTIER	
Michel	GARAT	<i>[Signature]</i>			
Jérôme	GAUTHIER	<i>[Signature]</i>	Dominique	CASTET	
Alain	GIROIRE	<i>[Signature]</i>			
Vincent	JOINEAU	<i>[Signature]</i>			
Pierre	LAHITEAU	<i>[Signature]</i>	Claude	CAMINADE	
Michel	LATAPY	<i>[Signature]</i>	Elisabeth	AGUILAR MORA	

Le Président
Jocelyn DORÉ



[Handwritten signature]



Envoyé en préfecture le 13/07/2020
Reçu en préfecture le 13/07/2020
Affiché le **16 JUL. 2020**
ID : 033-200069581-20200711-D2020_086-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 JUILLET 2020

FEUILLE D'EMARGEMENT

PROCES VERBAL D'ELECTION DU 2^{ème} VICE-PRESIDENT - Tour n° 1

Conseillers titulaires			Conseillers suppléants		
Catherine	BERTIN	<i>B</i>	Laurence	DOS SANTOS	
Daniel	BOUCHET	<i>BOUCHET</i>	Laurent	FOURCADE	
Béatrice	CARRUESCO	<i>CARRUESCO</i>			
Didier	CAZIMAJOU	<i>CAZIMAJOU</i>			
Didier	CHARLOT	<i>CHARLOT</i>	Catherine	ZAUSA	
Dominique	CLAVIER	<i>CLAVIER</i>	Didier	MOTHE	
Andreea	DAN DOMPIERRE	<i>DAN DOMPIERRE</i>			
Bernard	DANEY	<i>DANEY</i>			
François	DAURAT	<i>DAURAT</i>	Catherine	RUDELL	
Jean-Marc	DEPUYDT	<i>DEPUYDT</i>			
Jocelyn	DORÉ	<i>DORÉ</i>			
Mylène	DOREAU	<i>DOREAU</i>	Manuel	CARNEIRO	
Bernard	DRÉAU	<i>DRÉAU</i>			
Philippe	DUBOURG	<i>DUBOURG</i>			
Laurence	DUCOS	<i>DUCOS</i>	Emmanuel	GARNIER	
Thomas	FILLIATRE	<i>FILLIATRE</i>			
Maryse	FORTINON	<i>37</i>			
Bruno	GARABOS	<i>GARABOS</i>	Christine	CARTIER	
Michel	GARAT	<i>GARAT</i>			
Jérôme	GAUTHIER	<i>GAUTHIER</i>	Dominique	CASTET	
Alain	GIROIRE	<i>GIROIRE</i>			
Vincent	JOINEAU	<i>JOINEAU</i>			
Pierre	LAHITEAU	<i>LAHITEAU</i>	Claude	CAMINADE	
Michel	LATAPY	<i>LATAPY</i>	Elisabeth	AGUILAR-MORA	

Le Président
Jocelyn DORÉ



[Signature]



Envoyé en préfecture le 13/07/2020
Reçu en préfecture le 13/07/2020
Affiché le **16 JUL. 2020**
ID : 033-200069581-20200711-D2020_086-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 JUILLET 2020

FEUILLE D'EMARGEMENT

PROCES VERBAL D'ELECTION DU 3^{ème} VICE-PRESIDENT - Tour n° 1

Conseillers titulaires			Conseillers suppléants		
Catherine	BERTIN	<i>[Signature]</i>	Laurence	DOS SANTOS	
Daniel	BOUCHET	<i>[Signature]</i>	Laurent	FOURCADE	
Béatrice	CARRUESCO	<i>[Signature]</i>			
Didier	CAZIMAJOU	<i>[Signature]</i>			
Didier	CHARLOT	<i>[Signature]</i>	Catherine	ZAUSA	
Dominique	CLAVIER	<i>[Signature]</i>	Didier	MOTHE	
Andreea	DAN DOMPIERRE	<i>[Signature]</i>			
Bernard	DANEY	<i>[Signature]</i>			
François	DAURAT	<i>[Signature]</i>	Catherine	RUDELL	
Jean-Marc	DEPUYDT	<i>[Signature]</i>			
Jocelyn	DORÉ	<i>[Signature]</i>			
Mylène	DOREAU	<i>[Signature]</i>	Manuel	CARNEIRO	
Bernard	DRÉAU	<i>[Signature]</i>			
Philippe	DUBOURG	<i>[Signature]</i>			
Laurence	DUCOS	<i>[Signature]</i>	Emmanuel	GARNIER	
Thomas	FILLIATRE	<i>[Signature]</i>			
Maryse	FORTINON	<i>[Signature]</i>			
Bruno	GARABOS	<i>[Signature]</i>	Christine	CARTIER	
Michel	GARAT	<i>[Signature]</i>			
Jérôme	GAUTHIER	<i>[Signature]</i>	Dominique	CASTET	
Alain	GIROIRE	<i>[Signature]</i>			
Vincent	JOINEAU	<i>[Signature]</i>			
Pierre	LAHITEAU	<i>[Signature]</i>	Claude	CAMINADE	
Michel	LATAPY	<i>[Signature]</i>	Elisabeth	AGUILAR-MORA	

Le Président
Jocelyn DORÉ



[Handwritten signature]



Envoyé en préfecture le 13/07/2020
Reçu en préfecture le 13/07/2020
Affiché le **16 JUL. 2020**
ID : 033-200069581-20200711-D2020_086-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 JUILLET 2020

FEUILLE D'EMARGEMENT

PROCES VERBAL D'ELECTION DU 4^{ème} VICE-PRESIDENT - Tour n° 1

Conseillers titulaires			Conseillers suppléants		
Catherine	BERTIN	<i>[Signature]</i>	Laurence	DOS SANTOS	
Daniel	BOUCHET	<i>[Signature]</i>	Laurent	FOURCADE	
Béatrice	CARRUESCO	<i>[Signature]</i>			
Didier	CAZIMAJOU	<i>[Signature]</i>			
Didier	CHARLOT	<i>[Signature]</i>	Catherine	ZAUSA	
Dominique	CLAVIER	<i>[Signature]</i>	Didier	MOTHES	
Andreea	DAN DOMPIERRE	<i>[Signature]</i>			
Bernard	DANEY	<i>[Signature]</i>			
François	DAURAT	<i>[Signature]</i>	Catherine	RUDELL	
Jean-Marc	DEPUYDT	<i>[Signature]</i>			
Jocelyn	DORÉ	<i>[Signature]</i>			
Mylène	DOREAU	<i>[Signature]</i>	Manuel	CARNEIRO	
Bernard	DRÉAU	<i>[Signature]</i>			
Philippe	DUBOURG	<i>[Signature]</i>			
Laurence	DUCOS	<i>[Signature]</i>	Emmanuel	GARNIER	
Thomas	FILLIATRE	<i>[Signature]</i>			
Maryse	FORTINON	<i>[Signature]</i>			
Bruno	GARABOS	<i>[Signature]</i>	Christine	CARTIER	
Michel	GARAT	<i>[Signature]</i>			
Jérôme	GAUTHIER	<i>[Signature]</i>	Dominique	CASTET	
Alain	GIROIRE	<i>[Signature]</i>			
Vincent	JOINEAU	<i>[Signature]</i>			
Pierre	LAHITEAU	<i>[Signature]</i>	Claude	CAMINADE	
Michel	LATAPY	<i>[Signature]</i>	Elisabeth	AGUILAR MORA	

Le Président
Jocelyn DORÉ



[Handwritten signature]



Envoyé en préfecture le 13/07/2020
Reçu en préfecture le 13/07/2020
Affiché le **16 JUIL. 2020**
ID : 033-200069581-20200711-D2020_086-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 JUILLET 2020

FEUILLE D'EMARGEMENT

PROCES VERBAL D'ELECTION DU 5^{ème} VICE-PRESIDENT - Tour n° 1

Conseillers titulaires			Conseillers suppléants		
Catherine	BERTIN	<i>[Signature]</i>	Laurence	DOS SANTOS	
Daniel	BOUCHET	<i>[Signature]</i>	Laurent	FOURCADE	
Béatrice	CARRUESCO	<i>[Signature]</i>			
Didier	CAZIMAJOU	<i>[Signature]</i>			
Didier	CHARLOT	<i>[Signature]</i>	Catherine	ZAUSA	
Dominique	CLAVIER	<i>[Signature]</i>	Didier	MOTHES	
Andreea	DAN DOMPIERRE	<i>[Signature]</i>			
Bernard	DANEY	<i>[Signature]</i>			
François	DAURAT	<i>[Signature]</i>	Catherine	RUDELL	
Jean-Marc	DEPUYDT	<i>[Signature]</i>			
Jocelyn	DORÉ	<i>[Signature]</i>			
Mylène	DOREAU	<i>[Signature]</i>	Manuel	CARNEIRO	
Bernard	DRÉAU	<i>[Signature]</i>			
Philippe	DUBOURG	<i>[Signature]</i>			
Laurence	DUCOS	<i>[Signature]</i>	Emmanuel	GARNIER	
Thomas	FILLIATRE	<i>[Signature]</i>			
Maryse	FORTINON	<i>[Signature]</i>			
Bruno	GARABOS	<i>[Signature]</i>	Christine	CARTIER	
Michel	GARAT	<i>[Signature]</i>			
Jérôme	GAUTHIER	<i>[Signature]</i>	Dominique	CASTET	
Alain	GIROIRE	<i>[Signature]</i>			
Vincent	JOINEAU	<i>[Signature]</i>			
Pierre	LAHITEAU	<i>[Signature]</i>	Claude	CAMINADE	
Michel	LATAPY	<i>[Signature]</i>	Elisabeth	AGUILAR-MORA	

Le Président
Jocelyn DORÉ



Envoyé en préfecture le 13/07/2020
Reçu en préfecture le 13/07/2020
Affiché le **16 JUIL. 2020**
ID : 033-200069581-20200711-D2020_086-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 JUILLET 2020

FEUILLE D'EMARGEMENT

PROCES VERBAL D'ELECTION DU 6^{ème} VICE-PRESIDENT - Tour n° 1

Conseillers titulaires			Conseillers suppléants		
Catherine	BERTIN		Laurence	DOS SANTOS	
Daniel	BOUCHET		Laurent	FOURCADE	
Béatrice	CARRUESCO				
Didier	CAZIMAJOU				
Didier	CHARLOT		Catherine	ZAUSA	
Dominique	CLAVIER		Didier	MOTHE	
Andreea	DAN DOMPIERRE				
Bernard	DANEY				
François	DAURAT		Catherine	RUDELL	
Jean-Marc	DEPUYDT				
Jocelyn	DORÉ				
Mylène	DOREAU		Manuel	CARNEIRO	
Bernard	DRÉAU				
Philippe	DUBOURG				
Laurence	DUCOS		Emmanuel	GARNIER	
Thomas	FILLIATRE				
Maryse	FORTINON				
Bruno	GARABOS		Christine	CARTIER	
Michel	GARAT				
Jérôme	GAUTHIER		Dominique	CASTET	
Alain	GIROIRE				
Vincent	JOINEAU				
Pierre	LAHITEAU		Claude	CAMINADE	
Michel	LATAPY		Elisabeth	AGUILAR-MORA	

Le Président
Jocelyn DORÉ



Envoyé en préfecture le 13/07/2020
Reçu en préfecture le 13/07/2020
Affiché le **16 JUIL. 2020**
ID : 033-200069581-20200711-D2020_086-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 JUILLET 2020

FEUILLE D'EMARGEMENT

PROCES VERBAL D'ELECTION DU 7^{ème} VICE-PRESIDENT - Tour n° 1

Conseillers titulaires			Conseillers suppléants		
Catherine	BERTIN		Laurence	DOS SANTOS	
Daniel	BOUCHET		Laurent	FOURCADE	
Béatrice	CARRUESCO				
Didier	CAZIMAJOU				
Didier	CHARLOT		Catherine	ZAUSA	
Dominique	CLAVIER		Didier	MOTHES	
Andreea	DAN DOMPIERRE				
Bernard	DANEY				
François	DAURAT		Catherine	RUDELL	
Jean-Marc	DEPUYDT				
Jocelyn	DORÉ				
Mylène	DOREAU		Manuel	CARNEIRO	
Bernard	DRÉAU				
Philippe	DUBOURG				
Laurence	DUCOS		Emmanuel	GARNIER	
Thomas	FILLIATRE				
Maryse	FORTINON				
Bruno	GARABOS		Christine	CARTIER	
Michel	GARAT				
Jérôme	GAUTHIER		Dominique	CASTET	
Alain	GIROIRE				
Vincent	JOINEAU				
Pierre	LAHITEAU		Claude	CAMINADE	
Michel	LATAPY		Elisabeth	AGUILAR-MORA	

Le Président
Jocelyn DORÉ



Envoyé en préfecture le 13/07/2020
Reçu en préfecture le 13/07/2020
Affiché le **16 JUL. 2020**
ID : 033-200069581-20200711-D2020_086-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 JUILLET 2020

FEUILLE D'EMARGEMENT

PROCES VERBAL D'ELECTION DU 8^{ème} VICE-PRESIDENT - Tour n° 1

Conseillers titulaires			Conseillers suppléants		
Catherine	BERTIN		Laurence	DOS SANTOS	
Daniel	BOUCHET		Laurent	FOURCADE	
Béatrice	CARRUESCO				
Didier	CAZIMAJOU				
Didier	CHARLOT		Catherine	ZAUSA	
Dominique	CLAVIER		Didier	MOTHE	
Andreaa	DAN DOMPIERRE				
Bernard	DANEY				
François	DAURAT		Catherine	RUDELL	
Jean-Marc	DEPUYDT				
Jocelyn	DORÉ				
Mylène	DOREAU		Manuel	CARNEIRO	
Bernard	DRÉAU				
Philippe	DUBOURG				
Laurence	DUCOS		Emmanuel	GARNIER	
Thomas	FILLIATRE				
Maryse	FORTINON				
Bruno	GARABOS		Christine	CARTIER	
Michel	GARAT				
Jérôme	GAUTHIER		Dominique	CASTET	
Alain	GIROIRE				
Vincent	JOINEAU				
Pierre	LAHITEAU		Claude	CAMINADE	
Michel	LATAPY		Elisabeth	AGUILAR-MORA	

Le Président
Jocelyn DORÉ



[Handwritten signature]



Envoyé en préfecture le 13/07/2020
Reçu en préfecture le 13/07/2020
Affiché le **16 JUIL. 2020**
ID : 033-200069581-20200711-D2020_086-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 JUILLET 2020

FEUILLE D'EMARGEMENT

PROCES VERBAL D'ELECTION DU 3^{ème} VICE-PRESIDENT - Tour n° 1

Conseillers titulaires			Conseillers suppléants		
Catherine	BERTIN	<i>[Signature]</i>	Laurence	DOS SANTOS	
Daniel	BOUCHET	<i>[Signature]</i>	Laurent	FOURCADE	
Béatrice	CARRUESCO	<i>[Signature]</i>			
Didier	CAZIMAJOU	<i>[Signature]</i>			
Didier	CHARLOT	<i>[Signature]</i>	Catherine	ZAUSA	
Dominique	CLAVIER	<i>[Signature]</i>	Didier	MOTHES	
Andreea	DAN DOMPIERRE	<i>[Signature]</i>			
Bernard	DANEY	<i>[Signature]</i>			
François	DAURAT	<i>[Signature]</i>	Catherine	RUDELL	
Jean-Marc	DEPUYDT	<i>[Signature]</i>			
Jocelyn	DORÉ	<i>[Signature]</i>			
Mylène	DOREAU	<i>[Signature]</i>	Manuel	CARNEIRO	
Bernard	DRÉAU	<i>[Signature]</i>			
Philippe	DUBOURG	<i>[Signature]</i>			
Laurence	DUCOS	<i>[Signature]</i>	Emmanuel	GARNIER	
Thomas	FILLIATRE	<i>[Signature]</i>			
Maryse	FORTINON	<i>[Signature]</i>			
Bruno	GARABOS	<i>[Signature]</i>	Christine	CARTIER	
Michel	GARAT	<i>[Signature]</i>			
Jérôme	GAUTHIER	<i>[Signature]</i>	Dominique	CASTET	
Alain	GIROIRE	<i>[Signature]</i>			
Vincent	JOINEAU	<i>[Signature]</i>			
Pierre	LAHITEAU	<i>[Signature]</i>	Claude	CAMINADE	
Michel	LATAPY	<i>[Signature]</i>	Elisabeth	AGUILAR-MORA	

Le Président
Jocelyn DORÉ



[Handwritten signature of Jocelyn Doré]



Envoyé en préfecture le 13/07/2020
Reçu en préfecture le 13/07/2020
Affiché le **16 JUL. 2020**
ID : 033-200069581-20200711-D2020_086-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 JUILLET 2020

FEUILLE D'EMARGEMENT

PROCES VERBAL D'ELECTION DU 10^{ème} VICE-PRESIDENT - Tour n° 1

Conseillers titulaires			Conseillers suppléants		
Catherine	BERTIN	<i>[Signature]</i>	Laurence	DOS SANTOS	
Daniel	BOUCHET	<i>[Signature]</i>	Laurent	FOURCADE	
Béatrice	CARRUESCO	<i>[Signature]</i>			
Didier	CAZIMAJOU	<i>[Signature]</i>			
Didier	CHARLOT	<i>[Signature]</i>	Catherine	ZAUSA	
Dominique	CLAVIER	<i>[Signature]</i>	Didier	MOTHES	
Andreea	DAN DOMPIERRE	<i>[Signature]</i>			
Bernard	DANEY	<i>[Signature]</i>			
François	DAURAT	<i>[Signature]</i>	Catherine	RUDELL	
Jean-Marc	DEPUYDT	<i>[Signature]</i>			
Jocelyn	DORÉ	<i>[Signature]</i>			
Mylène	DOREAU	<i>[Signature]</i>	Manuel	CARNEIRO	
Bernard	DRÉAU	<i>[Signature]</i>			
Philippe	DUBOURG	<i>[Signature]</i>			
Laurence	DUCOS	<i>[Signature]</i>	Emmanuel	GARNIER	
Thomas	FILLIATRE	<i>[Signature]</i>			
Maryse	FORTINON	<i>[Signature]</i>			
Bruno	GARABOS	<i>[Signature]</i>	Christine	CARTIER	
Michel	GARAT	<i>[Signature]</i>			
Jérôme	GAUTHIER	<i>[Signature]</i>	Dominique	CASTET	
Alain	GIROIRE	<i>[Signature]</i>			
Vincent	JOINEAU	<i>[Signature]</i>			
Pierre	LAHITEAU	<i>[Signature]</i>	Claude	CAMINADE	
Michel	LATAPY	<i>[Signature]</i>	Elisabeth	AGUILAR-MORA	

Le Président
Jocelyn DORÉ



Envoyé en préfecture le 13/07/2020
Reçu en préfecture le 13/07/2020
Affiché le **16 JUIL. 2020**
ID : 033-200069581-20200711-D2020_086-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 JUILLET 2020

FEUILLE D'EMARGEMENT

PROCES VERBAL D'ELECTION DU 11^{ème} VICE-PRESIDENT - Tour n° 1

Conseillers titulaires			Conseillers suppléants		
Catherine	BERTIN		Laurence	DOS SANTOS	
Daniel	BOUCHET		Laurent	FOURCADE	
Béatrice	CARRUESCO				
Didier	CAZIMAJOU				
Didier	CHARLOT		Catherine	ZAUSA	
Dominique	CLAVIER		Didier	MOTHES	
Andreea	DAN DOMPIERRE				
Bernard	DANEY				
François	DAURAT		Catherine	RUDELL	
Jean-Marc	DEPUYDT				
Jocelyn	DORÉ				
Mylène	DOREAU		Manuel	CARNEIRO	
Bernard	DRÉAU				
Philippe	DUBOURG				
Laurence	DUCOS		Emmanuel	GARNIER	
Thomas	FILLIATRE				
Maryse	FORTINON				
Bruno	GARABOS		Christine	CARTIER	
Michel	GARAT				
Jérôme	GAUTHIER		Dominique	CASTET	
Alain	GIROIRE				
Vincent	JOINEAU				
Pierre	LAHITEAU		Claude	CAMINADE	
Michel	LATAPY		Elisabeth	AGUILAR-MORA	



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	D2020_086
Date de la décision :	2020-07-11 00:00:00+02
Objet :	Élections des 11 Vice-présidents
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.7.6 - Election présidents, vice présidents des EPCI
Identifiant unique :	033-200069581-20200711-D2020_086-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_0.xml	text/xml	2810
Nom original :		
2020_086_Election des Vices_pr__sident.pdf	application/pdf	70477
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	70477
Nom original :		
FE_VP01.pdf	application/pdf	634055
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	634055
Nom original :		
FE_VP02.pdf	application/pdf	630381
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	630381
Nom original :		
FE_VP03.pdf	application/pdf	646265
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_4.pdf	application/pdf	646265
Nom original :		
FE_VP04.pdf	application/pdf	625937

Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_5.pdf	application/pdf	625937
Nom original :		
FE_VP05.pdf	application/pdf	632200
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_6.pdf	application/pdf	632200
Nom original :		
FE_VP06.pdf	application/pdf	632457
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_7.pdf	application/pdf	632457
Nom original :		
FE_VP07.pdf	application/pdf	629311
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_8.pdf	application/pdf	629311
Nom original :		
FE_VP08.pdf	application/pdf	651590
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_9.pdf	application/pdf	651590
Nom original :		
FE_VP09.pdf	application/pdf	631660
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_10.pdf	application/pdf	631660
Nom original :		
FE_VP010.pdf	application/pdf	636692
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_11.pdf	application/pdf	636692
Nom original :		
FE_VP011.pdf	application/pdf	637717
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_12.pdf	application/pdf	637717
Nom original :		
Feuille_de_pr_sence.pdf	application/pdf	951154
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_13.pdf	application/pdf	951154
Nom original :		
Feuille_de_proclamation.pdf	application/pdf	557637
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_14.pdf	application/pdf	557637
Nom original :		
Listes conseillers communautaires.pdf	application/pdf	54447
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_15.pdf	application/pdf	54447
Nom original :		
PV_lections_Pdt_VP.pdf	application/pdf	2177147
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_16.pdf	application/pdf	2177147

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	Posté	13 juillet 2020 à 18h58min58s	Dépôt initial
	En attente de transmission	13 juillet 2020 à 18h59min02s	Accepté par le TdT : validation OK

	<i>Transmis</i>	<i>13 juillet 2020 à 18h59min07s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>13 juillet 2020 à 19h00min11s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-07-13</i>

Envoyé en préfecture le 13/07/2020
 Reçu en préfecture le 13/07/2020
 Affiché le 16 JUL 2020
 ID : 033-200068581-20200711-2020_086-DE

Le Président
 Jocelyn DORÉ



DESIGNATION DE L'EPCI :
 Communauté de communes CONVERGENCE GARONNE



DEPARTEMENT : GIRONDE

CANTON : LANGON

Nombre de membres de l'EPCI : 43

Nombre de membres présents : 43

PROCÈS-VERBAL

DE L'ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU DE L'EPCI

Date de convocation : 06/07/2020

L'an deux mille vingt, le 11 du mois de juillet à 9 heures minutes, en application de l'article L.5211-2 du code général de collectivités territoriales (CGCT) renvoyant aux dispositions relatives à l'élection du maire et des adjoints des communes de moins de 1000 habitants telles que prévues par les articles L.2122-7 et L.2122-7-1 du CGCT et de l'article L.5211-8 du CGCT, s'est réuni le conseil communautaire de la CDC CONVERGENCE GARONNE.

Étaient présents les conseillers communautaires suivants : 36

Catherine BERTIN	Daniel BOUCHET	Béatrice CARRUESCO
Didier CAZIMAJOU	Didier CHARLOT	Dominique CLAVIER
Andreea DAN DOMPIERRE	Bernard DANEY	François DAURAT
Jocelyn DORÉ	Mylène DOREAU	Bernard DRÉAU
Laurence DUCOS	Thomas FILLIATRE	Bruno GARABOS
Michel GARAT	Jérôme GAUTHIER	Alain GIROIRE
Vincent JOINEAU	Pierre LAHITEAU	Michel LATAPY
Corinne LAULAN	André MASSIEU	Bernard MATEILLE
Valérie MENERET	Jean-Bernard PAPIN	Patricia PEIGNEY
Jean Marc PELLETANT	Denis PERNIN	Sylvie PORIA
Alain QUEYRENS	Audrey RAYNAL	Denis REYNE
Françoise SABATIER QUEYREL	Jean-Patrick SOULE	Aline TEYCHENEY
Julien LE TACON (à partir du 6 ^{ème} VP)		

Absents¹ : 7 (puis 6)

Jean-Marc DEPUYDT,	Philippe DUBOURG	Maryse FORTINON
Julien LE TACON (jusqu'au 5 ^{ème} VP)	Jean-Claude PEREZ	Pascal RAPET
Mariline RIDEAU		

Procurations² 7

- M Jean-Marc DEPUYDT donne procuration à Monsieur Jocelyn DORE
- M Philippe DUBOURG donne pouvoir à Madame Patricia PEIGNEY
- Mme Maryse FORTINON donne procuration à Monsieur Bernard MATEILLE
- M Jean-Claude PEREZ donne procuration à Monsieur Didier CAZIMAJOU
- M Pascal RAPET donne procuration à Mme Aline TEYCHENEY
- Mme Mariline RIDEAU donne pouvoir à Mme Mylène DOREAU
- M Julien Le TACON donne procuration à MONSIEUR Jean-Patrick SOULE jusqu'à l'élection du 5^{ème} VP

¹ Ne devront figurer dans la liste des absents que les conseillers communautaires (les suppléants ne doivent pas être mentionnés)

² Indiquer les noms et prénoms des élus concernés

1. INSTALLATION DES MEMBRES DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE³

La séance a été ouverte sous la présidence de M Bernard MATEILLE Président(e) sortant(e), qui a déclaré les membres du Conseil communautaire cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Madame Sylvie PORTA a été désigné(e) en qualité de secrétaire par le conseil communautaire (art. L. 2121-15 du CGCT).

2. ÉLECTION DU PRESIDENT

A) Présidence de l'assemblée

Le plus âgé des membres présents du conseil communautaire a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des conseillers communautaires, a dénombré membres présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie⁴.

Il a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du Président. Il a rappelé, qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT rendus applicables aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), le Président est élu au scrutin secret, uninominal et à la majorité absolue parmi les membres de l'assemblée délibérante. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

B) Constitution du bureau de Vote

Le conseil communautaire a désigné deux assesseurs :

- Madame Léa CHAZELAS
- Madame Barbara GUERINEAU

C) Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par l'EPCI. Le président a constaté, sans toucher l'enveloppe, que le conseiller communautaire l'a déposée lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller communautaire, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau de vote en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau de vote et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....	43
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
d. Nombre de suffrages exprimés.....	42
e. Majorité absolue ⁵	22

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
GARAT Michel.....	16	Seize
DORÉ Jocelyn.....	26	Vingt-six

2.5. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁶

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	_____
b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....	_____
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	_____
d. Nombre de suffrages exprimés [b - c].....	_____
e. Majorité absolue ⁴	_____

³ Ce paragraphe n'est pas rempli lorsque l'élection des membres du bureau a lieu en cours de mandature.

⁴ Majorité des membres en exercice.

⁵ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

⁶ Ne pas remplir les 2.5 et 2.6 si l'élection a été acquise au premier tour.

3.1. ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS

Sous la présidence de Monsieur Jocelyn DORÉ élu(e) Président (ou son remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des Vice-Présidents. Il a été rappelé que ces derniers sont élus selon les mêmes modalités que le Président (CE 3 juin 2009 – Communauté d'agglomération du Drouais).

Le président a indiqué qu'en application de l'article L.5211-10 du CGCT, le bureau de l'établissement public de coopération intercommunale (ou du syndicat mixte) est composé du président, d'un ou plusieurs Vice-présidents et éventuellement d'un ou plusieurs autres membres.

Le nombre de Vice-Présidents est déterminé par le conseil communautaire sans que ce nombre ne puisse être supérieur à 20 %, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total du conseil communautaire, soit Vice-Présidents, ni qu'il puisse excéder 15 Vice-Présidents.

Toutefois, si l'application de la règle des 20 % conduit à fixer à moins de 4 le nombre des vice-présidents, ce nombre peut être porté à 4.

Le conseil communautaire peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à celui qui résulte de l'application des dispositions précitées, sans pouvoir toutefois excéder 30 % de son propre effectif et le nombre de 15.

Au vu de ces éléments, le Conseil communautaire a fixé à ONZE (11) le nombre des Vice-présidents. ^a

Élection du Premier Vice-Président

3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0 _____
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 43 _____
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0 _____
d. Nombre de suffrages exprimés 42 _____
e. Majorité absolue 22 _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
GARAT Michel.....	17	Dix-sept
MATEILLE Bernard	25	Vingt-cinq
.....		
.....		

3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... _____
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... _____
d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] _____
e. Majorité absolue _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		

3.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... _____
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... _____
d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		

3.1.4. Proclamation de l'élection du 1^{er} Vice-président

Monsieur Bernard MATEILLE a été proclamé 1^{er} Vice-président et immédiatement installé.

^a Une délibération ouvrant les postes de Vice-présidents et les postes des « autres membres » du Bureau doit également être prise par le conseil et transmise au contrôle de légalité.

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....

2.6. Résultats du troisième tour de scrutin ⁷

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c].....

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....

2.7. Proclamation de l'élection du Président

Monsieur Jocelyn DORÉ a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

⁷ Ne pas remplir le 2.6 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

3.2. ÉLECTION DU 2^{ème} VICE-PRESIDENT

3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0 _____
 Nombre de votants (enveloppes déposées) 43 _____
 Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0 _____
 Nombre de suffrages exprimés 42 _____
 Majorité absolue 22 _____

Envoyé en préfecture le 13/07/2020
 Reçu en préfecture le 13/07/2020
 Affiché le _____
 ID: 03-200066581-20200711-02020_08E-DE

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CLAVIER Dominique.....	28	Vingt-huit
PERNIN Denis.....	14	Quatorze
.....
.....

3.2.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... _____
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
 c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
 d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] _____
 e. Majorité absolue _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... _____
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
 c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
 d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.2.4. Proclamation de l'élection du Vice-président

Monsieur Dominique CLAVIER a été proclamé 2^{ème} Vice-président et immédiatement installé.

3.3. Élection du 3^{ème} Vice-président

3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0 _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 43 _____
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0 _____
- d. Nombre de suffrages exprimés 32 _____
- e. Majorité absolue 17 _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
PORTA Sylvie.....	32	Trente deux
.....
.....
.....
.....

3.3.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] _____
- e. Majorité absolue _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.3.3. Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.3.4. Proclamation de l'élection du Vice-président

Madame Sylvie PORTA a été proclamée 3^{ème} Vice-présidente et immédiatement installée.

Envoyé en préfecture le 13/07/2020
 Reçu en préfecture le 13/07/2020
 Affiché le
 ID : 032-200098959-20200711-D2020_088-DE

3.4. ÉLECTION DU 4^{EME} VICE-PRESIDENT

3.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0 _____
 Nombre de votants (enveloppes déposées) 43 _____
 Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 2 _____
 Nombre de suffrages exprimés 33 _____
 Majorité absolue 17 _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CAZIMAJOU Didier	33	Trente trois
.....
.....
.....
.....

3.4.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
 c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
 d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] _____
 e. Majorité absolue _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.4.3. Résultats du troisième tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
 c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
 d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.4.4. Proclamation de l'élection du Vice-président

Monsieur Didier CAZIMAJOU a été proclamé 4^{ème} Vice-président et immédiatement installé.

Envoyé en préfecture le 13/07/2020
 Reçu en préfecture le 13/07/2020
 Affiché le
 ID : 033-200908581-20200711-D2020_085-DE

3.5. ÉLECTION DU 5^{ème} VICE-PRESIDENT

3.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0 _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 43 _____
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0 _____
- d. Nombre de suffrages exprimés 35 _____
- e. Majorité absolue 18 _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CLAVIER Dominique.....	34	Trente quatre
DOREAU Mylène.....	1	Un
.....		
.....		
.....		

3.5.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... _____
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] _____
- e. Majorité absolue _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

3.5.3. Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... _____
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

3.5.4. Proclamation de l'élection du Vice-président

Madame Mylène DOREAU a été proclamée 5^{ème} Vice-présidente et immédiatement installée.

3.6. ÉLECTION DU 6^{ème} VICE-PRESIDENT

3.6.1. Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0 _____
 Nombre de votants (enveloppes déposées) 43 _____
 Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0 _____
 Nombre de suffrages exprimés 38 _____
 Majorité absolue 20 _____

Envoyé en préfecture le 13/07/2020
 Reçu en préfecture le 13/07/2020
 Affiché le _____
 ID : 033-20006581-20200711-02020_086-DE

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
QUEYRENS Alain	38	Trente huit
.....
.....
.....
.....

3.6.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... _____
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
 c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
 d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] _____
 e. Majorité absolue _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.6.3. Résultats du troisième tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... _____
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
 c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
 d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.6.4. Proclamation de l'élection du Vice-président

Monsieur Alain QUEYRENS a été proclamé 6^{ème} Vice-président et immédiatement installé.

Envoyé en préfecture le 13/07/2020
 Reçu en préfecture le 13/07/2020
 Affiché le
 ID : 003-200066681-20200711-D2020_009-DE

3.7. ÉLECTION DU 7^{ème} VICE-PRESIDENT

3.7.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0 _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 43 _____
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0 _____
- d. Nombre de suffrages exprimés 28 _____
- e. Majorité absolue 15 _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
MENERET Valérie.....	28	Vingt huit
.....
.....
.....

3.7.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] _____
- e. Majorité absolue _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.7.3. Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.7.4. Proclamation de l'élection du Vice-président

Madame Valérie MENERET a été proclamée 7^{ème} Vice-présidente et immédiatement installée.

3.8. ÉLECTION DU 8^{ème} VICE-PRESIDENT

3.8.1. Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0 _____
 Nombre de votants (enveloppes déposées) 43 _____
 Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0 _____
 Nombre de suffrages exprimés 40 _____
 Majorité absolue 21 _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
GAUTHIER Jérôme	31	Trente et un
PERNIN Denis.....	9	Neuf
.....		
.....		

3.8.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... _____
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
 c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
 d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] _____
 e. Majorité absolue _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		

3.8.3. Résultats du troisième tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... _____
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
 c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
 d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		

3.8.4. Proclamation de l'élection du Vice-président

Monsieur Jérôme GAUTHIER a été proclamé 8^{ème} Vice-président et immédiatement installé.

Envoyé en préfecture le 13/07/2020
 Reçu en préfecture le 13/07/2020
 Affiché le
 ID : 033-200066881-20200714-2020_006-DE

Envoyé en préfecture le 13/07/2020
 Reçu en préfecture le 13/07/2020
 Affiché le
 ID : 033-200068591-20200711-D2020_066-DE

3.9. ÉLECTION DU 9^{ème} VICE-PRESIDENT

3.9.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0 _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 43 _____
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0 _____
- d. Nombre de suffrages exprimés 34 _____
- e. Majorité absolue 18 _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
SOULÉ Jean-Patrick.....	34	Trente quatre
.....		
.....		
.....		
.....		

3.9.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] _____
- e. Majorité absolue _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

3.9.3. Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

3.9.4. Proclamation de l'élection du Vice-président

Monsieur Jean-Patrick SOULÉ a été proclamé 9^{ème} Vice-président et immédiatement Installé.

3.10. ÉLECTION DU 10^{ème} VICE-PRESIDENT

3.10.1. Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0 _____
 Nombre de votants (enveloppes déposées) 43 _____
 Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 1 _____
 Nombre de suffrages exprimés [b - c] 27 _____
 Majorité absolue 14 _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DAURAT François	27	Vingt-sept
.....
.....
.....

3.10.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
 c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
 d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] _____
 e. Majorité absolue _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.10.3. Résultats du troisième tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
 c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
 d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.10.4. Proclamation de l'élection du Vice-président

Monsieur François DORAT M a été proclamé Vice-président et immédiatement installé.

3.11. ÉLECTION DU 11^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT

3.11.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0 _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 43 _____
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 2 _____
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] 41 _____
- e. Majorité absolue 21 _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
FILLIATRE Thomas.....	26	Vingt-six
GARAT Michel.....	14	Quatorze
LATAPY Michel	1	Un
.....		
.....		

3.11.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... _____
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] _____
- e. Majorité absolue _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		

3.11.3. Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... _____
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		

3.11.4. Proclamation de l'élection du Vice-président

Monsieur Thomas FILLIATRE a été proclamé 11^{ème} Vice-président et immédiatement installé.

Envoyé en préfecture le 13/07/2020
 Reçu en préfecture le 13/07/2020
 Affiché le
 ID : 013-200066581-20200711-D2020_086-DE

4. OBSERVATIONS ET RECLAMATIONS,



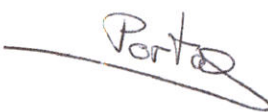
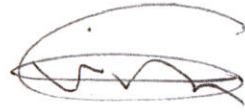

AUCUNE OBSERVATION N'EST PORTEE AU PV

~~Area containing horizontal lines, crossed out by a diagonal line.~~

5. CLOTURE DU PROCES-VERBAL

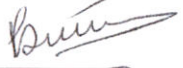
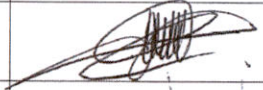







Le présent procès-verbal, dressé ~~en double exemplaire~~ et clos, le 11 juillet 2020, à 12 heures, 35 minutes,¹⁰ a été, après lecture, signé par le Président (ou son remplaçant), le délégué le plus âgé, les assesseurs et le secrétaire.

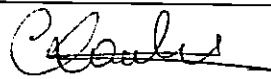
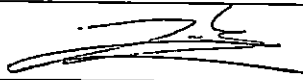

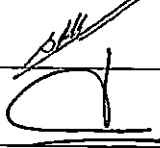


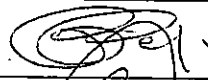
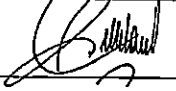
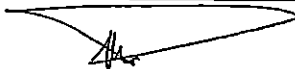
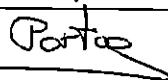
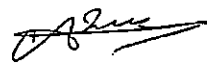
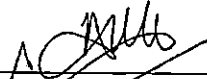
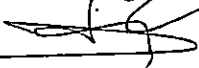
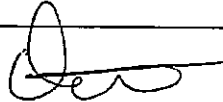
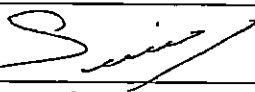

Envoyé en préfecture le 13/07/2020
Reçu en préfecture le 13/07/2020
Affiché le
ID : 033-200069561-20200711-D2020_086-DE

Le Président (ou son remplaçant) 	Le conseiller communautaire le plus âgé 	Le secrétaire 
Assesseur GUEMINEAU B, 	Assesseur CHAZELAS Léa 	

¹⁰ Le premier exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat de l'EPCI ou du syndicat mixte. Le second exemplaire doit être aussitôt transmis, avec toutes les autres pièces annexes (Liste de présence, listes d'émargement pour chaque scrutin, procurations originales, Bulletins blancs ou nuls) au représentant de l'État.

Les conseillers communautaires :

Nom	Prénom	Commune de :	Signature
BERTIN	Catherine	ESCOUSSANS	
BOUCHET	Daniel	LESTIAC SUR GARONNE	
CARRUESCO	Béatrice	BARSAC	
CAZIMAJOU	Didier	PORTETS	
CHARLOT	Didier	BUDOS	
CLAVIER	Dominique	PUJOLS SUR CIRON	
DAN DOMPIERRE	Andreea	CERONS	
DANEY	Bernard	PREIGNAC	
DAURAT	François	BEGUEY	
DEPUYDT	Jean-Marc	PODENSAC	
DORÉ	Jocelyn	CADILLAC	
DOREAU	Mylène	GUILLOS	
DRÉAU	Bernard	CADILLAC	
DUBOURG	Philippe	ILLATS	
DUCOS	Laurence	MONPRIMBLANC	
FILLIATRE	Thomas	PREIGNAC	
FORTINON	Maryse	PODENSAC	
GARABOS	Bruno	LOUPIAC	
GARAT	Michel	BARSAC	
GAUTHIER	Jérôme	PAILLET	
GIROIRE	Alain	LANDIRAS	
JOINEAU	Vincent	RIONS	
LAHITEAU	Pierre	OMET	
LATAPY	Michel	SAINTE-CROIX-DU-MONT	

LAULAN	Corinne	CADILLAC	
LETACON	Julien	CERONS	
MASSIEU	André	GABARNAC	
MATEILLE	Bernard	PODENSAC	
MENERET	Valérie	LANDIRAS	
PAPIN	Jean-Bernard	SAINT MICHEL DE RIEUFRET	
PEIGNEY	Patricia	ILLATS	
PELLETANT	Jean Marc	LANDIRAS	
PEREZ	Jean-Claude	PORTETS	
PERNIN	Denis	PODENSAC	
PORTA	Sylvie	LAROQUE	
QUEYRENS	Alain	DONZAC	
RAPET	Pascal	VIRELADE	
RAYNAL	Audrey	RIONS	
REYNE	Denis	CARDAN	
RIDEAU	Marilène	PORTETS	
SABATIER QUEYREL	Françoise	PREIGNAC	
SOULE	Jean-Patrick	CERONS	
TEYCHENEY	Aline	ARBANATS	



Tiers de télétransmission multiprotocole

● HELIOS : comptabilité publique

● ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	D2020_086
Date de la décision :	2020-07-11 00:00:00+02
Objet :	Élections des 11 Vice-présidents
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.7.6 - Election présidents, vice présidents des EPCI
Identifiant unique :	033-200069581-20200711-D2020_086-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_0.xml	text/xml	2810
Nom original :		
2020_086_Election des Vices_pr__sident.pdf	application/pdf	70477
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	70477
Nom original :		
FE_VP01.pdf	application/pdf	634055
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	634055
Nom original :		
FE_VP02.pdf	application/pdf	630381
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	630381
Nom original :		
FE_VP03.pdf	application/pdf	646265
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_4.pdf	application/pdf	646265
Nom original :		
FE_VP04.pdf	application/pdf	625937

Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_5.pdf	application/pdf	625937
Nom original :		
FE_VP05.pdf	application/pdf	632200
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_6.pdf	application/pdf	632200
Nom original :		
FE_VP06.pdf	application/pdf	632457
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_7.pdf	application/pdf	632457
Nom original :		
FE_VP07.pdf	application/pdf	629311
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_8.pdf	application/pdf	629311
Nom original :		
FE_VP08.pdf	application/pdf	651590
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_9.pdf	application/pdf	651590
Nom original :		
FE_VP09.pdf	application/pdf	631660
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_10.pdf	application/pdf	631660
Nom original :		
FE_VP010.pdf	application/pdf	636692
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_11.pdf	application/pdf	636692
Nom original :		
FE_VP011.pdf	application/pdf	637717
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_12.pdf	application/pdf	637717
Nom original :		
Feuille_de_pr_sence.pdf	application/pdf	951154
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_13.pdf	application/pdf	951154
Nom original :		
Feuille_de_proclamation.pdf	application/pdf	557637
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_14.pdf	application/pdf	557637
Nom original :		
Listes conseillers communautaires.pdf	application/pdf	54447
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_15.pdf	application/pdf	54447
Nom original :		
PV_lections_Pdt_VP.pdf	application/pdf	2177147
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_16.pdf	application/pdf	2177147

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 juillet 2020 à 18h58min58s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 juillet 2020 à 18h59min02s	Accepté par le TdT : validation OK

	<i>Transmis</i>	<i>13 juillet 2020 à 18h59min07s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>13 juillet 2020 à 19h00min11s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-07-13</i>

ÉLECTION DU PRÉSIDENT, DES VICE-PRÉSIDENTS ET DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

FEUILLE DE PROCLAMATION annexée au procès-verbal de l'élection

NOM ET PRÉNOM DES ÉLUS (dans l'ordre de leur élection)

Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Fonction ¹	Suffrages obtenus par le candidat (en chiffres)
M	DORÉ Jocelyn	10/02/1946	Président	26
M	MATEILLE Bernard	31/03/1953	1 ^{er} Vice-président	25
M	CLAVIER Dominique	01/07/1951	2 ^{ème} Vice-président	28
Mme	PORTA sylvie	10/02/1962	3 ^{ème} Vice-président	32
M	CAZIMAZOU Didier	27/11/1954	4 ^{ème} Vice-président	33
Mme	DOREAU Mylène	25/06/1960	5 ^{ème} Vice-président	34
M	QUEYRENS Alain	07/12/1969	6 ^{ème} Vice-président	38
Mme	MENERET Valérie	01/05/1972	7 ^{ème} Vice-président	28
M	GAUTHIER Jérôme	02/02/1966	8 ^{ème} Vice-président	31
M	SOULÉ Jean-Patrick	13/12/1959	9 ^{ème} Vice-président	27
M	DAURAT François	18/09/1956	10 ^{ème} Vice-président	27
M	FILLIATRE Thomas	02/08/1983	11 ^{ème} Vice-président	26
			12^{ème} Vice-président	

Fait à Paillet, le 11 juillet 2020

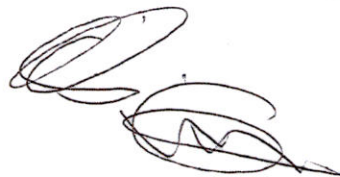
Le Président
(ou son remplaçant),



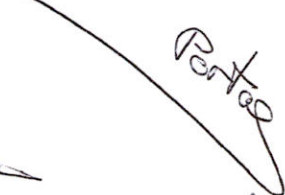
Le Conseiller (ou délégué)
le plus âgé,



Les assesseurs,



Le Secrétaire,





Le Président
Jocelyn DORÉ



¹ Préciser : Président, Vice-président (rang) ou Membre du Bureau



-  HELIOS : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	D2020_086
Date de la décision :	2020-07-11 00:00:00+02
Objet :	Élections des 11 Vice-présidents
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.7.6 - Election présidents, vice présidents des EPCI
Identifiant unique :	033-200069581-20200711-D2020_086-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_0.xml	text/xml	2810
Nom original :		
2020_086_Election des Vices_pr__sident.pdf	application/pdf	70477
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	70477
Nom original :		
FE_VP01.pdf	application/pdf	634055
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	634055
Nom original :		
FE_VP02.pdf	application/pdf	630381
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	630381
Nom original :		
FE_VP03.pdf	application/pdf	646265
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_4.pdf	application/pdf	646265
Nom original :		
FE_VP04.pdf	application/pdf	625937

Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_5.pdf	application/pdf	625937
Nom original :		
FE_VP05.pdf	application/pdf	632200
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_6.pdf	application/pdf	632200
Nom original :		
FE_VP06.pdf	application/pdf	632457
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_7.pdf	application/pdf	632457
Nom original :		
FE_VP07.pdf	application/pdf	629311
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_8.pdf	application/pdf	629311
Nom original :		
FE_VP08.pdf	application/pdf	651590
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_9.pdf	application/pdf	651590
Nom original :		
FE_VP09.pdf	application/pdf	631660
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_10.pdf	application/pdf	631660
Nom original :		
FE_VP010.pdf	application/pdf	636692
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_11.pdf	application/pdf	636692
Nom original :		
FE_VP011.pdf	application/pdf	637717
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_12.pdf	application/pdf	637717
Nom original :		
Feuille_de_pr_sence.pdf	application/pdf	951154
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_13.pdf	application/pdf	951154
Nom original :		
Feuille_de_proclamation.pdf	application/pdf	557637
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_14.pdf	application/pdf	557637
Nom original :		
Listes conseillers communautaires.pdf	application/pdf	54447
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_15.pdf	application/pdf	54447
Nom original :		
PV__lections_Pdt_VP.pdf	application/pdf	2177147
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_16.pdf	application/pdf	2177147

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 juillet 2020 à 18h58min58s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 juillet 2020 à 18h59min02s	Accepté par le TdT : validation OK

	<i>Transmis</i>	<i>13 juillet 2020 à 18h59min07s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>13 juillet 2020 à 19h00min11s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-07-13</i>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 11 juillet à 09h00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à PAILLET sous la présidence de Monsieur Jocelyn DORÉ, Président.

Date de convocation: 06 juillet 2020

Présents: Catherine BERTIN, Daniel BOUCHET, Béatrice CARRUESCO, Didier CAZIMAJOU, Didier CHARLOT, Dominique CLAVIER, Andreea DAN DOMPIERRE, Bernard DANAY, François DAURAT, Jocelyn DORÉ, Mylène DOREAU, Bernard DRÉAU, Laurence DUCOS, Thomas FILLIATRE, Bruno GARABOS, Michel GARAT, Jérôme GAUTHIER, Alain GIROIRE, Vincent JOINEAU, Pierre LAHITEAU, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, Julien LE TACON (à partir du 6^{ème} VP), André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Valérie MENERET, Jean-Bernard PAPIN, Patricia PEIGNEY, Jean Marc PELLETANT, Denis PERNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, , Audrey RAYNAL, Denis REYNE, Françoise SABATIER QUEYREL, Jean-Patrick SOULE, Aline TEYCHENEY

Absents: Jean-Marc DEPUYDT (pouvoir à J. DORÉ), Philippe DUBOURG (pouvoir à P. PEIGNEY), Maryse FORTINON (pouvoir à B. MATEILLE), Julien LE TACON (pouvoir à J-P SOULÉ jusqu'au 5^{ème} VP), Jean-Claude PEREZ (pouvoir à D. CAZIMAJOU), Pascal RAPET (pouvoir à A. TEYCHENEY), Mariline RIDEAU (pouvoir à M. DOREAU)

Secrétaire de séance: Sylvie PORTA

Membres en exercice:	43
Présents:	36
dont suppléants: ...	0
Absents:	7
pouvoirs:	7

2020/086

ELECTION- ELECTION DES VICES-PRESIDENTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE

VU le Code Général Des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 5211-2 relatif à l'élection du Président et des Vice-présidents ;

VU le procès-verbal du 11 juillet 2020.

VU la délibération N°2020-085 du 11 juillet 2020 relative à la détermination du nombre de Vice-présidents et à la composition du bureau.

CONSIDÉRANT la délibération précitée déterminant le nombre de Vice-présidents, il est proposé de procéder à l'élection des Vice-présidents.

En application de l'article L. 5211-2 du Code Général Des Collectivités Territoriales, les Vice-présidents sont successivement élus selon le même mode de scrutin et selon les mêmes conditions de quorum que pour le Président (scrutin secret, à la majorité absolue aux deux premiers tours et relative au troisième).

Les opérations de vote s'étant déroulées normalement,

Les Procès-verbaux d'élection ayant été rédigés et signés,

Le Conseil Communautaire,

INSTALLE les Vice-présidents dans l'ordre suivant :

- 1er Vice-président : Bernard MATEILLE
- 2ème Vice-président : Dominique CLAVIER
- 3ème Vice-présidente : Sylvie PORTA
- 4ème Vice-président : Didier CAZIMAJOU
- 5ème Vice-présidente : Mylène DOREAU
- 6ème Vice-président : Alain QUEYRENS
- 7ème Vice-présidente : Valérie MENERET
- 8ème Vice-président : Jérôme GAUTHIER
- 9ème Vice-président : Jean-Patrick SOULÉ
- 10ème Vice-président : François DAURAT
- 11ème Vice-président : Thomas FILLIATRE

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, Jocelyn DORÉ

Le Président

Jocelyn DORÉ



Envoyé en préfecture le 13/07/2020

Reçu en préfecture le 13/07/2020

Affiché le 16 JUIL. 2020

ID : 033-200069581-20200711-D2020_086-DE

LISTES DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES TITULAIRES

- au 11 juillet 2020 -

TITULAIRES

	Titre	Prénom	Nom	Commune
1	Madame	Aline	TEYCHENEY	ARBANATS
2	Monsieur	Michel	GARAT	BARSAC
3	Madame	Béatrice	CARRUESCO	BARSAC
4	Monsieur	François	DAURAT	BEGUEY
5	Monsieur	Didier	CHARLOT	BUDOS
6	Monsieur	Jocelyn	DORÉ	CADILLAC
7	Monsieur	Bernard	DRÉAU	CADILLAC
8	Madame	Corinne	LAULAN	CADILLAC
9	Monsieur	Denis	REYNE	CARDAN
10	Monsieur	Jean-Patrick	SOULE	CERONS
11	Madame	Andreea	DAN DOMPIERRE	CERONS
12	Monsieur	Julien	LE TACON	CERONS
13	Monsieur	Alain	QUEYRENS	DONZAC
14	Madame	Catherine	BERTIN	ESCOUSSANS
15	Monsieur	André	MASSIEU	GABARNAC
16	Madame	Mylène	DOREAU	GUILLOS
17	Monsieur	Philippe	DUBOURG	ILLATS
18	Madame	Patricia	PEIGNEY	ILLATS
19	Monsieur	Jean Marc	PELLETANT	LANDIRAS
20	Monsieur	Alain	GIROIRE	LANDIRAS
21	Madame	Valérie	MENERET	LANDIRAS
22	Madame	Sylvie	PORTA	LAROQUE
23	Monsieur	Daniel	BOUCHET	LESTIAC SUR GARONNE
24	Monsieur	Bruno	GARABOS	LOUPIAC
25	Madame	Laurence	DUCOS	MONPRIMBLANC
26	Monsieur	Pierre	LAHITEAU	OMET
27	Monsieur	Jérôme	GAUTHIER	PAILLET
28	Madame	Maryse	FORTINON	PODENSAC
29	Monsieur	Bernard	MATEILLE	PODENSAC
30	Monsieur	Denis	PERNIN	PODENSAC
31	Monsieur	Jean-Marc	DEPUYDT	PODENSAC
32	Monsieur	Jean-Claude	PEREZ	PORTETS
33	Monsieur	Didier	CAZIMAJOU	PORTETS
34	Madame	Mariline	RIDEAU	PORTETS
35	Monsieur	Bernard	DANEY	PREIGNAC
36	Madame	Françoise	SABATIER QUEYREL	PREIGNAC
37	Monsieur	Thomas	FILLIATRE	PREIGNAC
38	Monsieur	Dominique	CLAVIER	PUJOLS SUR CIRON
39	Madame	Audrey	RAYNAL	RIONS
40	Monsieur	Vincent	JOINEAU	RIONS
41	Monsieur	Jean-Bernard	PAPIN	SAINT MICHEL DE RIEUFRET
42	Monsieur	Michel	LATAPY	SAINTE-CROIX-DU-MONT
43	Monsieur	Pascal	RAPET	VIRELADE

8908 1000

Envoyé en préfecture le 13/07/2020
Reçu en préfecture le 13/07/2020
Affiché le **5 10**
ID : 033-200069581-20200711-D2020_086-DE

SUPPLEANTS

	Titre	Prénom	Nom	Communes
44	Monsieur	Fabrice	REYNAUD	ARBANATS
45	Madame	Catherine	RUDELL	BEGUEY
46	Madame	Catherine	ZAUSA	BUDOS
47	Monsieur	André	BOYER	CARDAN
48	Madame	Nicole	DUCOS	DONZAC
49	Madame	Laurence	DOSSANTOS	ESCOUSSANS
50	Monsieur	Christophe	MARTIN	GABARNAC
51	Monsieur	Manuel	CARNEIRO	GUILLOS
52	Monsieur	Joël	LACOSTE	LAROQUE
53	Monsieur	Laurent	FOURCADE	LESTIAC SUR GARONNE
54	Madame	Christine	CARTIER	LOUPIAC
55	Monsieur	Emmanuel	GARNIER	MONPRIMBLANC
56	Monsieur	Claude	CAMINADE	OMET
57	Madame	Dominique	CASTET	PAILLET
58	Monsieur	Didier	MOTHES	PUJOLS SUR CIRON
59	Madame	Isabelle	COURBIN	SAINT MICHEL DE RIEUFRET
60	Madame	Elisabeth	AGUILAR-MORA	SAINTE-CROIX-DU-MONT
61	Madame	Peggy	BOULAY	VIRELADE



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	D2020_086
Date de la décision :	2020-07-11 00:00:00+02
Objet :	Élections des 11 Vice-présidents
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.7.6 - Election présidents, vice présidents des EPCI
Identifiant unique :	033-200069581-20200711-D2020_086-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_0.xml	text/xml	2810
Nom original :		
2020_086_Election des Vices_pr__sident.pdf	application/pdf	70477
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	70477
Nom original :		
FE_VP01.pdf	application/pdf	634055
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	634055
Nom original :		
FE_VP02.pdf	application/pdf	630381
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	630381
Nom original :		
FE_VP03.pdf	application/pdf	646265
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_4.pdf	application/pdf	646265
Nom original :		
FE_VP04.pdf	application/pdf	625937

Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_5.pdf	application/pdf	625937
Nom original :		
FE_VP05.pdf	application/pdf	632200
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_6.pdf	application/pdf	632200
Nom original :		
FE_VP06.pdf	application/pdf	632457
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_7.pdf	application/pdf	632457
Nom original :		
FE_VP07.pdf	application/pdf	629311
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_8.pdf	application/pdf	629311
Nom original :		
FE_VP08.pdf	application/pdf	651590
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_9.pdf	application/pdf	651590
Nom original :		
FE_VP09.pdf	application/pdf	631660
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_10.pdf	application/pdf	631660
Nom original :		
FE_VP010.pdf	application/pdf	636692
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_11.pdf	application/pdf	636692
Nom original :		
FE_VP011.pdf	application/pdf	637717
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_12.pdf	application/pdf	637717
Nom original :		
Feuille_de_pr_sence.pdf	application/pdf	951154
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_13.pdf	application/pdf	951154
Nom original :		
Feuille_de_proclamation.pdf	application/pdf	557637
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_14.pdf	application/pdf	557637
Nom original :		
Listes conseillers communautaires.pdf	application/pdf	54447
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_15.pdf	application/pdf	54447
Nom original :		
PV__lections_Pdt_VP.pdf	application/pdf	2177147
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_086-DE-1-1_16.pdf	application/pdf	2177147

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 juillet 2020 à 18h58min58s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 juillet 2020 à 18h59min02s	Accepté par le TdT : validation OK

	<i>Transmis</i>	<i>13 juillet 2020 à 18h59min07s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>13 juillet 2020 à 19h00min11s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-07-13</i>



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 11 juillet à 09h00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à PAILLET sous la présidence de Monsieur Jocelyn DORÉ, Président.

Date de convocation : 06 juillet 2020

Présents : Catherine BERTIN, Daniel BOUCHET, Béatrice CARRUESCO, Didier CAZIMAJOU, Didier CHARLOT, Dominique CLAVIER, Andreea DAN DOMPIERRE, Bernard DANAY, François DAURAT, Jocelyn DORÉ, Mylène DOREAU, Bernard DRÉAU, Laurence DUCOS, Thomas FILLIATRE, Bruno GARABOS, Michel GARAT, Jérôme GAUTHIER, Alain GIROIRE, Vincent JOINEAU, Pierre LAHITEAU, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, Julien LETACON, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Valérie MENERET, Jean-Bernard PAPIN, Patricia PEIGNEY, Jean Marc PELLETANT, Denis PERNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Audrey RAYNAL, Denis REYNE, Françoise SABATIER QUEYREL, Jean-Patrick SOULE, Aline TEYCHENEY

Absents : Jean-Marc DEPUYDT (*pouvoir à J. DORÉ*), Philippe DUBOURG (*pouvoir à P. PEIGNEY*), Maryse FORTINON (*pouvoir à B. MATEILLE*), Jean-Claude PEREZ (*pouvoir à D. CAZIMAJOU*), Pascal RAPET (*pouvoir à A. TEYCHENEY*), Mariline RIDEAU (*pouvoir à M. DOREAU*)

Secrétaire de séance : Sylvie PORTA

<u>Membres en exercice</u> :	43	<u>Votes</u>	
<u>Présents</u> :	37	Exprimés :	43
<u>dont suppléants</u> : ...	0	Abstentions :	0
<u>Absents</u> :	6		
<u>pouvoirs</u> :	6	POUR :	43
		CONTRE :	0

2020/087

ADMINISTRATION GENERALE - DELEGATIONS D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU PRESIDENT

Rapporteur : M le Président

VU le Code Générale des Collectivités Territoriales et plus particulièrement les articles L 5211 1 et L 5211-2, L 5211-9, L5211-10 et les articles L 2122-22 et L 2122-23,

VU le PV d'élection du Président en date 11 juillet 2020,

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article L.5211-9 du CGCT selon lesquelles « *le Président est l'organe exécutif de l'établissement public de coopération intercommunale, le chef de ses services et le représente en justice* » ;

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article L.5211-10, le Président peut recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant. Visant une meilleure efficacité dans la gestion des affaires courantes, le Conseil Communautaire a la possibilité de déléguer certaines de ses attributions au Président. Cette délégation a pour effet de dessaisir le Conseil Communautaire au profit du Président. Dès lors, les décisions peuvent être prises à tout moment par ce dernier, permettant ainsi souplesse et réactivité.

CONSIDERANT les articles précités qui disposent que le Conseil communautaire d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale peut déléguer certains pouvoirs au Président à l'exception :

- Du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances ;
- De l'approbation du compte administratif ;
- Des dispositions à caractère budgétaire prises par un EPCI à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L.1612-15 ;
- Des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'EPCI ;
- De l'adhésion de l'établissement à un établissement public ;
- De la délégation de la Gestion d'un service public ;
- Des dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville.

CONSIDERANT que le Président rend compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Communautaire du Bureau et des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant.

CONSIDERANT que pour améliorer et faciliter le fonctionnement courant de la Communauté de communes, le Président délègue au Bureau les attributions mentionnées ci-dessous.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire,

DONNE pour la durée du mandat, délégation au/à la Président(e) à l'effet :

1. D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés intercommunales utilisées par les services publics communautaires ;
2. De procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L. 1618-2 et au « a. » de l'article L. 2221-5-1, sous réserve des dispositions de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires, dans la limite de 250.000 € et sans dépasser les crédits ouverts ;
3. De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans mise en concurrence ni publicité préalable selon la procédure de gré à gré dite « seuil de dispense de procédure » selon la réglementation en vigueur ;
4. De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres de fournitures et de services qui peuvent être passés selon la procédure adaptée (MAPA) en raison de leur montant, lorsque les crédits sont prévus au budget et après avis du Bureau, ainsi que toute décision concernant leurs avenants après avis du Bureau lorsque ceux-ci n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 15% (quinze pour cent) et lorsque les crédits sont inscrits au budget, dans la limite de 100.000 € HT ;
5. De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres de travaux qui peuvent être passés selon la procédure adaptée (MAPA), lorsque les crédits sont prévus au budget et après avis du Bureau, ainsi que toute décision concernant leurs avenants après avis du Bureau lorsque ceux-ci n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 15% (quinze pour cent) et lorsque les crédits sont inscrits au budget (article L. 2122-22 alinéa 4 du CGCT), dans la limite de 100.000 € HT ;
6. De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans ;
7. De passer les contrats d'assurance lorsque les crédits sont prévus au budget ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
8. De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules de la collectivité dans la limite fixée par le conseil communautaire à 3.000 € ;
9. De créer, modifier ou supprimer les régies comptables d'avance et de recettes nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité ;
10. D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
11. De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 10.000 euros HT ;
12. D'effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de la vente des lots des zones d'activités de la Communauté de communes aux conditions financières préalablement définies par le conseil communautaire, à signer tous documents et actes liés à ces mutations et à déléguer sa signature aux notaires chargés des ventes.
13. D'ester au nom de la Communauté de communes pour intenter les actions en justice ou de défendre la Communauté de communes dans les actions intentées contre elle. La délégation portant sur les actions en justice s'applique en défense et en demande, devant toute juridiction, quel que soit le degré de juridiction en cause et devant toutes les instances de conciliation ou de régulation, pour tout contentieux intéressant la Communauté de communes et de transiger avec les tiers dans la limite de 2.000 €.
14. De fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;
15. De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;
16. D'exercer, au nom de la Communauté de communes, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, qu'elle en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues à l'article L.211-2 ou au premier alinéa de l'article L. 213 3 de ce même code concernant les zones d'aménagement différé et les périmètres provisoires, dans la limite fixée par le conseil communautaire à 100.000 HT ;
17. D'exercer ou de déléguer, en application de l'article L. 214-1-1 du code de l'urbanisme, au nom de la Communauté de communes, le droit de préemption défini par l'article L. 214-1 du même code concernant les fonds artisanaux, les fonds de commerce, les baux commerciaux et les terrains faisant l'objet de projets d'aménagement commercial, dans la limite fixée par le conseil communautaire à 100.000 HT
18. D'exercer au nom de la Communauté de communes le droit de priorité défini aux articles L. 240 1 à L. 240-3 du code de l'urbanisme, dans la limite fixée par le conseil communautaire à 100.000 HT ;
19. De prendre les décisions mentionnées aux articles L. 523-4 et L. 523-5 du code du patrimoine relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire de la commune ;

Envoyé en préfecture le 14/07/2020

Reçu en préfecture le 14/07/2020 dans la limite

Affiché le **16 JUIL. 2020**

ID : 033-200069581-20200711-D2020_087-DE

20. D'engager et de mandater en matière de fonctionnement et d'investissement les dépenses des crédits inscrits au budget ;
21. De signer les devis et les bons de commande nécessaires au bon fonctionnement des services et passer en toute célérité la procédure ;
22. De décider de la conclusion, de la révision et de la signature de toute convention, accord, et accord-cadre dont le montant d'engagement prévisionnel n'excède pas 15 000 euros HT par an qui ont pour le prêt de matériel et de véhicules, le prêt de salles, le partenariat avec d'autres collectivités publiques ou parapubliques, le partenariat avec des associations, le partenariat avec des partenaires financiers et/ou diverses prestations de services matériels et immatériels avec des partenaires et/ou prestataires privés et/ou publics ;
23. De régler la passation des contrats de prestation de services avec les communes membres de la Communauté de Communes Convergence Garonne dans la limite de 15 000 € par an et par contrat ;
24. De procéder à tout pouvoir de gestion courante des structures et équipements communautaires, dans leur fonctionnement courant, et notamment l'édiction, la révision et/ou la modification du règlement intérieur desdits équipements et/ou structures sur proposition de la commission concernée et avis du Bureau ;
25. D'engager par recrutement direct (en tant que de besoin pour répondre aux nécessités de service) des agents contractuels (agents non titulaires de droit public) sur un emploi permanent et/ou pour satisfaire à un besoin temporaire dans les conditions fixées par les dispositions des article 3 (alinéas 1 et 2), article 3-1, article 3-2 et article 3-3 (alinéas 1 à 5) de la loi numéro 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale. Le Président est chargé de la constatation des besoins concernés, ainsi que de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon le poste concerné au tableau des effectifs et la nature des fonctions exercées.
26. D'autoriser, au nom de la Communauté de communes, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;
27. De demander à l'Etat et/ou à d'autres collectivités territoriales et organismes, l'attribution de subventions pour tous les dossiers en maîtrise d'ouvrage communautaire.

AUTORISE le Président, conformément à l'article L 5211-9-al 3 du CGCT, à donner délégation de signature au Directeur Général des Services et aux autres agents visés à l'article précité sur tout ou partie des délégations qui lui ont été confiées par l'organe délibérant.

DIT qu'en cas d'empêchement de Monsieur le Président et conformément aux dispositions du Code Général Des Collectivités Territoriales, les dispositions du CGCT s'appliquent pour les attributions déléguées. Monsieur le Président est ainsi provisoirement remplacé par un Vice-président, dans l'ordre des nominations et à défaut, par un Conseiller Communautaire désigné par le conseil ou à défaut, pris dans l'ordre de la liste.

DIT que conformément à la loi, le Président rendra compte oralement et par écrit des décisions prises par délégation de l'organe délibérant.

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, Jocelyn DORÉ**



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	D2020_087
Date de la décision :	2020-07-11 00:00:00+02
Objet :	Délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président.
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.5 - Delegation de signature
Identifiant unique :	033-200069581-20200711-D2020_087-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-200069581-20200711-D2020_087-DE-1-1_0.xml	text/xml	884
Nom original :		
2020_087_ADMINISTRATION GENERALE_D__l_gations au Pdt.pdf	application/pdf	114183
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_087-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	114183

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	14 juillet 2020 à 13h32min03s	Dépôt initial
En attente de transmission	14 juillet 2020 à 13h32min08s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	14 juillet 2020 à 13h32min09s	Transmis au MI
Acquittement reçu	14 juillet 2020 à 13h42min20s	Reçu par le MI le 2020-07-14

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 11 juillet à 09h00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à PAILLET sous la présidence de Monsieur Jocelyn DORÉ, Président.

Date de convocation: 06 juillet 2020

Présents: Catherine BERTIN, Daniel BOUCHET, Béatrice CARRUESCO, Didier CAZIMAJOU, Didier CHARLOT, Dominique CLAVIER, Andreea DAN DOMPIERRE, Bernard DANEY, François DAURAT, Jocelyn DORÉ, Mylène DOREAU, Bernard DRÉAU, Laurence DUCOS, Thomas FILLIATRE, Bruno GARABOS, Michel GARAT, Jérôme GAUTHIER, Alain GIROIRE, Vincent JOINEAU, Pierre LAHITEAU, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, Julien LE TACON, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Valérie MENERET, Jean-Bernard PAPIN, Patricia PEIGNEY, Jean Marc PELLETANT, Denis PERNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, , Audrey RAYNAL, Denis REYNE, Françoise SABATIER QUEYREL, Jean-Patrick SOULE, Aline TEYCHENEY

Absents: Jean-Marc DEPUYDT (*pouvoir à J. DORÉ*), Philippe DUBOURG (*pouvoir à P. PEIGNEY*), Maryse FORTINON (*pouvoir à B. MATEILLE*), Jean-Claude PEREZ (*pouvoir à D. CAZIMAJOU*), Pascal RAPET (*pouvoir à A. TEYCHENEY*), Mariline RIDEAU (*pouvoir à M. DOREAU*)

Secrétaire de séance: Sylvie PORTA

<u>Membres en exercice</u> :	43	<u>Votes</u>	
<u>Présents</u> :	37	Exprimés :	43
<u>dont suppléants</u> :	0	Abstentions :	0 (
<u>Absents</u> :	6		
<u>pouvoirs</u> :	6	POUR :	43
		CONTRE :	0

2020/087

ADMINISTRATION GENERALE - INDEMNITES DE FONCTION DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS

Rapporteur : M le Président

VU le Code Général Des Collectivités Territoriales plus particulièrement les articles L.5211-12, R.5214-1 et R.5332-1;

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du conseil communautaire en date du 11 juillet 2020 constatant l'élection du/de la Président(e) et de XX Vice-présidents,

Considérant que lorsque l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale est renouvelé, la délibération fixant les indemnités de ses membres intervient dans les trois mois suivant son installation ;

Considérant que le montant total des indemnités versées ne doit pas excéder celui de l'enveloppe indemnitaire globale ;

Considérant que pour une communauté regroupant 32.895 habitants, le code général des collectivités fixe :
- l'indemnité maximale de président à 67,50 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique ;
- l'indemnité maximale de vice-président à 24,3 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique ;

Considérant que toute délibération de l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale concernant les indemnités de fonction d'un ou de plusieurs de ses membres est accompagnée d'un tableau récapitulatif l'ensemble des indemnités allouées aux membres de l'assemblée concernée.

Considérant l'obligation de respecter l'enveloppe indemnitaire globale composée du montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées au président et aux vice-présidents en exercice.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide de :

FIXER le taux et le montant brut mensuel individuel des indemnités de fonction de la façon suivante :

Envoyé en préfecture le 14/07/2020
 Reçu en préfecture le 14/07/2020
 Affiché le **SLO**
 ID : 033-20069581-20200711-D2020_088-DE

Statut	Nombre	Taux sur la base de l'IB terminal	montant brut mensuel individuel selon la valeur actuelle du point(en €)
Président	1	60	2.333,63
1 ^{er} Vice-Président	1	24,73	961,84
Vice-Présidents	10	18,66	725,76
Total Global mensuel			11.553,05

INSCRIRE les crédits nécessaires au budget communautaire.

TRANSMETTRE au représentant de l'Etat dans l'arrondissement la présente délibération

AUTORISER le Président à prendre les actes subséquents pour assurer le versement de ces indemnités.

DIT que cette décision prendra effet à la date de transmission auprès du représentant de l'État dans l'arrondissement.

DIT que les indemnités de fonction seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point de l'indice.

Le Président,

*-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
 -informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
 LE PRESIDENT, Jocelyn DORÉ**



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	D2020_088
Date de la décision :	2020-07-11 00:00:00+02
Objet :	ADMINISTRATION GENERALE- Indemnités de fonction du Pdt et es VP
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.7 - Intercommunalité
Identifiant unique :	033-200069581-20200711-D2020_088-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-200069581-20200711-D2020_088-DE-1-1_0.xml	text/xml	883
Nom original :		
2020_088_ADMINISTRATION GENERALE_Indemnités de fonction du Pdt et es VP.pdf	application/pdf	103008
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_088-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	103008

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	14 juillet 2020 à 13h34min12s	Dépôt initial
En attente de transmission	14 juillet 2020 à 13h34min13s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	14 juillet 2020 à 13h34min15s	Transmis au MI
Acquittement reçu	14 juillet 2020 à 13h39min24s	Reçu par le MI le 2020-07-14



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 11 juillet à 09h00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à PAILLET sous la présidence de Monsieur Jocelyn DORÉ, Président.

Date de convocation : 06 juillet 2020

Présents : Catherine BERTIN, Daniel BOUCHET, Béatrice CARRUESCO, Didier CAZIMAJOU, Didier CHARLOT, Dominique CLAVIER, Andreea DAN DOMPIERRE, Bernard DANAY, François DAURAT, Jocelyn DORÉ, Mylène DOREAU, Bernard DRÉAU, Laurence DUCOS, Thomas FILLIATRE, Bruno GARABOS, Michel GARAT, Jérôme GAUTHIER, Alain GIROIRE, Vincent JOINEAU, Pierre LAHITEAU, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, Julien LE TACON, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Valérie MENERET, Jean-Bernard PAPIN, Patricia PEIGNEY, Jean Marc PELLETANT, Denis PERIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, , Audrey RAYNAL, Denis REYNE, Françoise SABATIER QUEYREL, Jean-Patrick SOULE, Aline TEYCHENEY

Absents : Jean-Marc DEPUYDT (*pouvoir à J. DORÉ*), Philippe DUBOURG (*pouvoir à P. PEIGNEY*), Maryse FORTINON (*pouvoir à B. MATEILLE*), Jean-Claude PEREZ (*pouvoir à D. CAZIMAJOU*), Pascal RAPET (*pouvoir à A. TEYCHENEY*), Mariline RIDEAU (*pouvoir à M. DOREAU*)

Secrétaire de séance : Sylvie PORTA

<u>Membres en exercice</u> :	43	<u>Votes</u>	
<u>Présents</u> :	37	Exprimés :	43
<i>dont suppléants</i> :	0	Abstentions :	0
<u>Absents</u> :	6		
<u>pouvoirs</u> :	6	POUR :	43
		CONTRE :	0

2020/089

ADMINISTRATION GENERALE - DEMATERIALISATION DE L'ENVOI DES CONVOCATIONS AUX CONSEILS COMMUNAUTAIRES, DE L'ORDRE DU JOUR, DES PROJETS DE DELIBERATIONS ET DES PIECES AFFERENTES

Rapporteur : M le Président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) en particulier l'article L 2121-10, applicable par renvoi aux EPCI ;
VU la Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique ;

CONSIDERANT que la loi 2019-1461 oblige les collectivités à dématérialiser les documents et notamment les convocations en ce qu'elle modifie l'article L 2121-10 du CGCT désormais ainsi rédigé et applicable aux communautés de communes :

« *Toute convocation est faite par le maire. Elle indique les questions portées à l'ordre du jour. Elle est mentionnée au registre des délibérations, affichée ou publiée. Elle est transmise de manière dématérialisée ou, si les conseillers municipaux en font la demande, adressée par écrit à leur domicile ou à une autre adresse.* »

CONSIDERANT que cette disposition est source d'économie,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

DECIDE qu'en plus de la convocation aux réunions du Conseil communautaire, conformément à l'article L2121-10 du CGCT, l'ordre du jour, les délibérations et les pièces afférentes seront également adressées par voie dématérialisée.

DIT que si des conseillers communautaires en font la demande expresse écrite, la convocation peut leur être adressée par écrit à leur domicile ou à une autre adresse.

Le Président,

*-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, Jocelyn DORÉ



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	D2020_089
Date de la décision :	2020-07-11 00:00:00+02
Objet :	ADMINISTRATION GENERALE - Dématérialisation convocations, ordre du jours, pièces jointes...
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.7.8 - Fonctionnement des assemblées
Identifiant unique :	033-200069581-20200711-D2020_089-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-200069581-20200711-D2020_089-DE-1-1_0.xml	text/xml	956
Nom original :		
2020_089_ADMINISTRATION GENERALE_D_mat_rialisation convocations.pdf	application/pdf	72871
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_089-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	72871

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	14 juillet 2020 à 13h42min56s	Dépôt initial
En attente de transmission	14 juillet 2020 à 13h42min57s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	14 juillet 2020 à 13h42min58s	Transmis au MI
Acquittement reçu	14 juillet 2020 à 13h58min06s	Reçu par le MI le 2020-07-14

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 11 juillet à 09h00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à PAILLET sous la présidence de Monsieur Jocelyn DORÉ, Président.

Date de convocation: 06 juillet 2020

Présents: Catherine BERTIN, Daniel BOUCHET, Béatrice CARRUESCO, Didier CAZIMAJOU, Didier CHARLOT, Dominique CLAVIER, Andreea DAN DOMPIERRE, Bernard DANÉY, François DAURAT, Jocelyn DORÉ, Mylène DOREAU, Bernard DRÉAU, Laurence DUCOS, Thomas FILLIATRE, Bruno GARABOS, Michel GARAT, Jérôme GAUTHIER, Alain GIROIRE, Vincent JOINEAU, Pierre LAHITEAU, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, Julien LE TACON, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Valérie MENERET, Jean-Bernard PAPIN, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Denis PERNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Audrey RAYNAL, Denis REYNE, Françoise SABATIER QUEYREL, Jean-Patrick SOULE, Aline TEYCHENEY.

Absents: Jean-Marc DEPUYDT (*pouvoir à J. DORÉ*), Philippe DUBOURG (*pouvoir à P. PEIGNEY*), Maryse FORTINON (*pouvoir à B. MATEILLE*), Jean-Claude PEREZ (*pouvoir à D. CAZIMAJOU*), Pascal RAPET (*pouvoir à A. TEYCHENEY*), Mariline RIDEAU (*pouvoir à M. DOREAU*)

Secrétaire de séance: Sylvie PORTA

<u>Membres en exercice</u> :	43	<u>Votes</u>	
<u>Présents</u> :	37	Exprimés :	43
<u>dont suppléants</u> :	0	Abstentions :	0
<u>Absents</u> :	6		
<u>pouvoirs</u> :	6	POUR :	43
		CONTRE :	0

2020/090

ELECTION - ELECTION DES DELEGUES COMMUNAUTAIRES AU SICTOM DU SUD GIRONDE

Rapporteur : M le Président

VU l'arrêté préfectoral du 5 décembre 2016 portant création de la Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Paillet, Rions ;

VU le Code Général Des Collectivités Territoriales et en particulier les articles L.2121-21 et L.5711-1 ;

VU la LOI n° 2020-760 du 22 juin 2020 tendant à sécuriser l'organisation du second tour des élections municipales et communautaires de juin 2020 et à reporter les élections consulaires, en particulier son article 10 ;

VU les statuts du SICTOM et notamment ses articles 6 et 7 ;

CONSIDERANT que le SICTOM assure la collecte et le traitement des déchets ménagers dans la Commune de Sainte-Croix-du-Mont ;

CONSIDÉRANT qu'en application des statuts du SICTOM, la Communauté de communes est représentée par 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant ;

CONSIDERANT que jusqu'au 25 septembre 2020, la loi 2020-760 - article 10-2° dispose que « L'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations des délégués au sein des syndicats mixtes mentionnés au même article L. 5711-1. »

CONSIDERANT le vote à l'unanimité du Conseil Communautaire de ne pas procéder à l'élection au scrutin secret conformément à l'article 10 de la loi n°2020-760 du 22 juin 2020 ;

CONSIDÉRANT les candidatures manifestées pour ces sièges, et conformément à la procédure de désignation des délégués aux seins des différents organismes extérieurs ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,

CONSTATE l'élection des délégués communautaires pour siéger au SICTOM du Sud

Envoyé en préfecture le 14/07/2020
Reçu en préfecture le 14/07/2020
Affiché le **SLO**
ID : 033-200069581-20200711-2020_090-DE

TITULAIRE	SUPPLEANT
M. Michel LATAPY	Mme. Mylène DOREAU

Le Président,

*-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux
dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, Jocelyn DORÉ**



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	2020_090
Date de la décision :	2020-07-11 00:00:00+02
Objet :	ELECTION - Election des délégués communautaires au SICTOM du Sud Gironde
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.7 - Intercommunalité
Identifiant unique :	033-200069581-20200711-2020_090-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-200069581-20200711-2020_090-DE-1-1_0.xml	text/xml	890
Nom original :		
2020_090_ELECTION_Election des d_l_gu_s communautaires au SICTOM du Sud Gironde.pdf	application/pdf	76282
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-2020_090-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	76282

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	14 juillet 2020 à 13h39min52s	Dépôt initial
En attente de transmission	14 juillet 2020 à 13h39min52s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	14 juillet 2020 à 13h39min54s	Transmis au MI
Acquittement reçu	14 juillet 2020 à 13h40min05s	Reçu par le MI le 2020-07-14

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 11 juillet à 09h00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à PAILLET sous la présidence de Monsieur Jocelyn DORÉ, Président.

Date de convocation: 06 juillet 2020

Présents: Catherine BERTIN, Daniel BOUCHET, Béatrice CARRUESCO, Didier CAZIMAJOU, Didier CHARLOT, Dominique CLAVIER, Andreea DAN DOMPIERRE, Bernard DANÉY, François DAURAT, Jocelyn DORÉ, Mylène DOREAU, Bernard DRÉAU, Laurence DUCOS, Thomas FILLIATRE, Bruno GARABOS, Michel GARAT, Jérôme GAUTHIER, Alain GIROIRE, Vincent JOINEAU, Pierre LAHITEAU, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, Julien LE TACON, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Valérie MENERET, Jean-Bernard PAPIN, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Denis PERNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Audrey RAYNAL, Denis REYNE, Françoise SABATIER QUEYREL, Jean-Patrick SOULE, Aline TEYCHENEY.

Absents: Jean-Marc DEPUYDT (*pouvoir à J. DORÉ*), Philippe DUBOURG (*pouvoir à P. PEIGNEY*), Maryse FORTINON (*pouvoir à B. MATEILLE*), Jean-Claude PEREZ (*pouvoir à D. CAZIMAJOU*), Pascal RAPET (*pouvoir à A. TEYCHENEY*), Mariline RIDEAU (*pouvoir à M. DOREAU*)

Secrétaire de séance: Sylvie PORTA

<u>Membres en exercice</u> :	43	<u>Votes</u>	
<u>Présents</u> :	37	Exprimés :	43
<i>dont suppléants</i> : ...	0	Abstentions :	0
<u>Absents</u> :	6		
<i>pouvoirs</i> :	6	POUR :	43
		CONTRE :	0

2020/091

ELECTION - ELECTION DES DELEGUES COMMUNAUTAIRES AU SIETRA DE LA PIMPINE

Rapporteur : M le Président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-21, L.5211 17, L.5711-1, et L.5711-3 ;
VU le Code de l'Environnement et notamment son article L.211-7 relatif à la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) ;
VU la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles ;
VU la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;
VU la loi n°2020-760 du 22 juin 2020 tendant à sécuriser l'organisation du second tour des élections municipales et communautaires de juin 2020 et à reporter les élections consulaires ;
VU l'arrêté préfectoral du 5 décembre 2016 portant création de la Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Paillet, Rions ;
VU l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2017 relatif à la modification des compétences et du nom de la Communauté de communes ;
VU la délibération n°2018/236 du 19 décembre 2018 du Conseil Communautaire concernant l'adhésion au SIETRA de la PIMPINE pour la compétence GEMAPI pour les bassins versants de l'Artolie et du Nau ;

CONSIDERANT que jusqu'au 25 septembre 2020, la loi 2020-760 - article 10-2° dispose que « L'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations des délégués au sein des syndicats mixtes mentionnés au même article L. 5711-1. »

CONSIDERANT que la représentation de la Communauté de communes Convergence Garonne, conformément aux statuts du SIETRA, est de 2 délégués titulaires et de 2 délégués suppléants ;

CONSIDERANT le vote à l'unanimité du Conseil Communautaire de ne pas procéder à l'élection au scrutin secret conformément à l'article 10 de la loi n°2020-760 du 22 juin 2020 ;

CONSIDERANT les candidatures manifestées pour ces sièges, et conformément à la procédure de désignation des délégués aux seins des différents organismes extérieurs ;

CONSIDERANT le vote à l'unanimité en faveur des candidats

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

CONSTATE l'élection des délégués communautaires pour siéger au sein du SIETRA de la PIMPINE :

CONSTATE l'élection des délégués communautaires pour siéger au SICTOM du Sud Gironde :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Jérôme GAUTHIER	M. Vincent JOINEAU
Mme. Valérie MENERET	M Daniel BOUCHET

Le Président,

*-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, Jocelyn DORÉ**



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	D2020_091
Date de la décision :	2020-07-11 00:00:00+02
Objet :	ELECTION - Election des délégués communautaires au SIETRA de le PIMPINE
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.7 - Intercommunalite
Identifiant unique :	033-200069581-20200711-D2020_091-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-200069581-20200711-D2020_091-DE-1-1_0.xml	text/xml	891
Nom original :		
2020_091_ELECTION_Election des d_l_gu_s communautaires au SIETRA de le PIMPINE.pdf	application/pdf	78150
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_091-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	78150

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	14 juillet 2020 à 13h45min12s	Dépôt initial
En attente de transmission	14 juillet 2020 à 13h45min14s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	14 juillet 2020 à 13h45min15s	Transmis au MI
Acquittement reçu	14 juillet 2020 à 13h45min25s	Reçu par le MI le 2020-07-14

Le Président
Jocelyn DORÉ



[Handwritten signature]



CONVERGENCE
GARONNE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Envoyé en préfecture le 13/07/2020

Reçu en préfecture le 13/07/2020

Affiché le 16 JUL. 2020





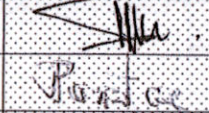
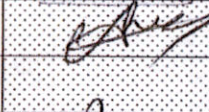

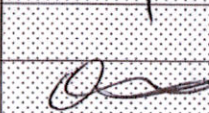

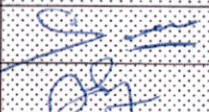

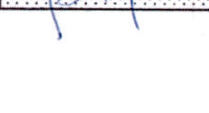
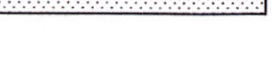








ID : 033-200069581-20200711-D2020_084_1-DE

FEUILLE DE PRESENCE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 JUILLET 2020

Conseillers titulaires			Conseillers suppléants		
Catherine	BERTIN	<i>[Signature]</i>	Laurence	DOS SANTOS	
Daniel	BOUCHET	<i>[Signature]</i>	Laurent	FOURCADE	
Béatrice	CARRUESCO	<i>[Signature]</i>			
Didier	CAZIMAJOU	<i>[Signature]</i>			
Didier	CHARLOT	<i>[Signature]</i>	Catherine	ZAUSA	
Dominique	CLAVIER	<i>[Signature]</i>	Didier	MOTHES	
Andreea	DAN DOMPIERRE	<i>[Signature]</i>			
Bernard	DANEY	<i>[Signature]</i>			
François	DAURAT	<i>[Signature]</i>	Catherine	RUDELL	
Jean-Marc	DEPUYDT	<i>[Signature]</i>			
Jocelyn	DORÉ	<i>[Signature]</i>			
Mylène	DOREAU	<i>[Signature]</i>	Manuel	CARNEIRO	
Bernard	DRÉAU	<i>[Signature]</i>			
Philippe	DUBOURG	<i>[Signature]</i>			
Laurence	DUCOS	<i>[Signature]</i>	Emmanuel	GARNIER	
Thomas	FILLIATRE	<i>[Signature]</i>			
Maryse	FORTINON	<i>[Signature]</i>			
Bruno	GARABOS	<i>[Signature]</i>	Christine	CARTIER	
Michel	GARAT	<i>[Signature]</i>			
Jérôme	GAUTHIER	<i>[Signature]</i>	Dominique	CASTET	
Alain	GIROIRE	<i>[Signature]</i>			
Vincent	JOINEAU	<i>[Signature]</i>			
Pierre	LAHITEAU	<i>[Signature]</i>	Claude	CAMINADE	
Michel	LATAPY	<i>[Signature]</i>	Elisabeth	AGUILAR-MORA <i>[Signature]</i>	
Corinne	LAULAN	<i>[Signature]</i>			
Julien	LE TACON	<i>[Signature]</i>	<i>arrivée 14h27 (6ème VP)</i>		
André	MASSIEU	<i>[Signature]</i>	Christophe	MARTIN	
Bernard	MATEILLE	<i>[Signature]</i>			

0505 JUL 20

Envoyé en préfecture le 13/07/2020
Reçu en préfecture le 13/07/2020
Affiché le **SLO**
ID : 033-200069581-20200711-D2020_084_1-DE

Valérie	MENERET				
Jean-Bernard	PAPIN		Isabelle	COURBIN	
Patricia	PEIGNEY				
Jean-Marc	PELLETANT				
Jean-Claude	PEREZ ^{Pouvin} D. CABINIER				
Denis	PERNIN				
Sylvie	PORTA		Joël	LACOSTE	
Alain	QUEYRENS		Nicole	DUCOS	
Pascal	RAPET		Peggy	BOULAY	
Audrey	RAYNAL				
Denis	REYNE		André	BOYER	
Mariline	RIDEAU				
Françoise	SABATIER QUEYREL				
Jean-Patrick	SOULE				
Aline	TEYCHENEY		Fabrice	REYNAUD	



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	D2020_084_1
Date de la décision :	2020-07-11 00:00:00+02
Objet :	Élection du Président CDC Convergence Garonne
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.7.6 - Election présidents, vice présidents des EPCI
Identifiant unique :	033-200069581-20200711-D2020_084_1-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-200069581-20200711-D2020_084_1-DE-1-1_0.xml	text/xml	1430
Nom original :		
2020_084_Election du Pr_sident.pdf	application/pdf	72211
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_084_1-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	72211
Nom original :		
FE_Pdt.pdf	application/pdf	631888
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_084_1-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	631888
Nom original :		
Feuille_de_pr_sence.pdf	application/pdf	951154
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_084_1-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	951154
Nom original :		
Listes conseillers communautaires.pdf	application/pdf	54447

Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_084_1-DE-1-1_4.p df	application/pdf	54447
Nom original :		
PV__lections_Pdt_VP.pdf	application/pdf	2177147
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_084_1-DE-1-1_5.p df	application/pdf	2177147

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	Posté	13 juillet 2020 à 18h49min03s	Dépôt initial
	En attente de transmission	13 juillet 2020 à 18h49min04s	Accepté par le TdT : validation OK
	Transmis	13 juillet 2020 à 18h49min07s	Transmis au MI
	Acquittement reçu	13 juillet 2020 à 18h54min17s	Reçu par le MI le 2020-07-13

Le Président
Jocelyn DORÉ



[Handwritten signature]



CONVERGENCE
GARONNE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Envoyé en préfecture le 13/07/2020

Reçu en préfecture le 13/07/2020

Affiché le **16 JUL. 2020**

ID : 033-200069581-20200711-D2020_084_1-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 JUILLET 2020

FEUILLE D'EMARGEMENT

PROCES VERBAL D'ELECTION DU PRESIDENT - Tour n° 1

Conseillers titulaires			Conseillers suppléants		
Catherine	BERTIN	<i>[Signature]</i>	Laurence	DOS SANTOS	
Daniel	BOUCHET	<i>[Signature]</i>	Laurent	FOURCADE	
Béatrice	CARRUESCO	<i>[Signature]</i>			
Didier	CAZIMAJOU	<i>[Signature]</i>			
Didier	CHARLOT	<i>[Signature]</i>	Catherine	ZAUSA	
Dominique	CLAVIER	<i>[Signature]</i>	Didier	MOTHES	
Andreea	DAN DOMPIERRE	<i>[Signature]</i>			
Bernard	DANEY	<i>[Signature]</i>			
François	DAURAT	<i>[Signature]</i>	Catherine	RUDELL	
Jean-Marc	DEPUYDT	<i>[Signature]</i>			
Jocelyn	DORÉ	<i>[Signature]</i>			
Mylène	DOREAU	<i>[Signature]</i>	Manuel	CARNEIRO	
Bernard	DRÉAU	<i>[Signature]</i>			
Philippe	DUBOURG	<i>[Signature]</i>			
Laurence	DUCOS	<i>[Signature]</i>	Emmanuel	GARNIER	
Thomas	FILLIATRE	<i>[Signature]</i>			
Maryse	FORTINON	<i>[Signature]</i>			
Bruno	GARABOS	<i>[Signature]</i>	Christine	CARTIER	
Michel	GARAT	<i>[Signature]</i>			
Jérôme	GAUTHIER	<i>[Signature]</i>	Dominique	CASTET	
Alain	GIROIRE	<i>[Signature]</i>			
Vincent	JOINEAU	<i>[Signature]</i>			
Pierre	LAHITEAU	<i>[Signature]</i>	Claude	CAMINADE	
Michel	LATAPY	<i>[Signature]</i>	Elisabeth	AGUILAR-MORA	



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	D2020_084_1
Date de la décision :	2020-07-11 00:00:00+02
Objet :	Élection du Président CDC Convergence Garonne
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.7.6 - Election présidents, vice présidents des EPCI
Identifiant unique :	033-200069581-20200711-D2020_084_1-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-200069581-20200711-D2020_084_1-DE-1-1_0.xml	text/xml	1430
Nom original :		
2020_084_Election du Pr_sident.pdf	application/pdf	72211
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_084_1-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	72211
Nom original :		
FE_Pdt.pdf	application/pdf	631888
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_084_1-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	631888
Nom original :		
Feuille_de_pr_sence.pdf	application/pdf	951154
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_084_1-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	951154
Nom original :		
Listes conseillers communautaires.pdf	application/pdf	54447

Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_084_1-DE-1-1_4.p df	application/pdf	54447
Nom original :		
PV__lections_Pdt_VP.pdf	application/pdf	2177147
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_084_1-DE-1-1_5.p df	application/pdf	2177147

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	Posté	13 juillet 2020 à 18h49min03s	Dépôt initial
	En attente de transmission	13 juillet 2020 à 18h49min04s	Accepté par le TdT : validation OK
	Transmis	13 juillet 2020 à 18h49min07s	Transmis au MI
	Acquittement reçu	13 juillet 2020 à 18h54min17s	Reçu par le MI le 2020-07-13

Le Président
Jocelyn DORÉ



DESIGNATION DE L'EPCI :
Communauté de communes CONVERGENCE GARONNE



DEPARTEMENT : GIRONDE
ARRONDISSEMENT : LANGON
NOMBRE DE MEMBRES : 43
NOMBRE DE MEMBRES PRÉSENTS : 36
Date de convocation : 06/07/2020

Envoyé en préfecture le 13/07/2020
Reçu en préfecture le 13/07/2020
Affiché le 16 JUL 2020
ID : 035-200066581-20200711-D2020_064_1-DE

PROCÈS-VERBAL

DE L'ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU DE L'EPCI

L'an deux mille vingt, le 11 du mois de juillet à 9 heures minutes, en application de l'article L.5211-2 du code général de collectivités territoriales (CGCT) renvoyant aux dispositions relatives à l'élection du maire et des adjoints des communes de moins de 1000 habitants telles que prévues par les articles L.2122-7 et L.2122-7-1 du CGCT et de l'article L.5211-8 du CGCT, s'est réuni le conseil communautaire de la CDC CONVERGENCE GARONNE.

Étaient présents les conseillers communautaires suivants : 36

Catherine BERTIN	Daniel BOUCHET	Béatrice CARRUESCO
Didier CAZIMAJOU	Didier CHARLOT	Dominique CLAVIER
Andreea DAN DOMPIERRE	Bernard DANEY	François DAURAT
Jocelyn DORÉ	Mylène DOREAU	Bernard DRÉAU
Laurence DUCOS	Thomas FILLIATRE	Bruno GARABOS
Michel GARAT	Jérôme GAUTHIER	Alain GIROIRE
Vincent JOINEAU	Pierre LAHITEAU	Michel LATAPY
Corinne LAULAN	André MASSIEU	Bernard MATEILLE
Valérie MENERET	Jean-Bernard PAPIN	Patricia PEIGNEY
Jean Marc PELLETANT	Denis PERNIN	Sylvie PORIA
Alain QUEYRENS	Audrey RAYNAL	Denis REYNE
Françoise SABATIER QUEYREL	Jean-Patrick SOULE	Aline TEYCHENEY
Julien LE TACON (à partir du 6 ^{ème} VP)		

Absents¹ : 7 (puis 6)

Jean-Marc DEPUYDT,	Philippe DUBOURG	Maryse FORTINON
Julien LE TACON (jusqu'au 5 ^{ème} VP)	Jean-Claude PEREZ	Pascal RAPET
Mariline RIDEAU		

Procurations² 7

- M Jean-Marc DEPUYDT donne procuration à Monsieur Jocelyn DORE
- M Philippe DUBOURG donne pouvoir à Madame Patricia PEIGNEY
- Mme Maryse FORTINON donne procuration à Monsieur Bernard MATEILLE
- M Jean-Claude PERREZ donne procuration à Monsieur Didier CZUMAJOU
- M Pascal RAPET donne procuration à Mme Aline TEYCHENEY
- Mme Mariline RIDEAU donne pouvoir à Mme Mylène DOREAU
- M Julien Le TACON donne procuration à MONSIEUR Jean-Patrick SOULE jusqu'à l'élection du 5^{ème} VP

¹ Ne devront figurer dans la liste des absents que les conseillers communautaires (les suppléants ne doivent pas être mentionnés)

² Indiquer les noms et prénoms des élus concernés

1. INSTALLATION DES MEMBRES DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE³

La séance a été ouverte sous la présidence de M Bernard MATEILLE Président(e) sortant(e), qui a déclaré les membres du Conseil communautaire cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Madame Sylvie PORTA a été désigné(e) en qualité de secrétaire par le conseil communautaire (art. L. 2121-15 du CGCT).

2. ÉLECTION DU PRESIDENT

A) Présidence de l'assemblée

Le plus âgé des membres présents du conseil communautaire a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des conseillers communautaires, a dénombré membres présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie⁴.

Il a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du Président. Il a rappelé, qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT rendus applicables aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), le Président est élu au scrutin secret, uninominal et à la majorité absolue parmi les membres de l'assemblée délibérante. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

B) Constitution du bureau de Vote

Le conseil communautaire a désigné deux assesseurs :

- Madame Léa CHAZELAS
- Madame Barbara GUERINEAU

C) Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par l'EPCI. Le président a constaté, sans toucher l'enveloppe, que le conseiller communautaire l'a déposée lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller communautaire, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau de vote en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau de vote et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0 _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 43 _____
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0 _____
- d. Nombre de suffrages exprimés 42 _____
- e. Majorité absolue⁵ 22 _____

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
GARAT Michel.....	16	Seize
DORÉ Jocelyn.....	26	Vingt-six

2.5. Résultats du deuxième tour de scrutin⁶

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]..... _____
- e. Majorité absolue⁴ _____

³ Ce paragraphe n'est pas rempli lorsque l'élection des membres du bureau a lieu en cours de mandature.

⁴ Majorité des membres en exercice.

⁵ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

⁶ Ne pas remplir les 2.5 et 2.6 si l'élection a été acquise au premier tour.

3.1. ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS

Sous la présidence de Monsieur Jocelyn DORÉ élu(e) Président (ou son remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des Vice-Présidents. Il a été rappelé que ces derniers sont élus selon les mêmes modalités que le Président (CE 3 juin 2009 - Communauté d'agglomération du Drouais).

Le président a indiqué qu'en application de l'article L.5211-10 du CGCT, le bureau de l'établissement public de coopération intercommunale (ou du syndicat mixte) est composé du président, d'un ou plusieurs Vice-présidents et éventuellement d'un ou plusieurs autres membres.

Le nombre de Vice-Présidents est déterminé par le conseil communautaire sans que ce nombre ne puisse être supérieur à 20 %, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total du conseil communautaire, soit Vice-Présidents, ni qu'il puisse excéder 15 Vice-Présidents.

Toutefois, si l'application de la règle des 20 % conduit à fixer à moins de 4 le nombre des vice-présidents, ce nombre peut être porté à 4.

Le conseil communautaire peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à celui qui résulte de l'application des dispositions précitées, sans pouvoir toutefois excéder 30 % de son propre effectif et le nombre de 15.

Au vu de ces éléments, le Conseil communautaire a fixé à ONZE (11) le nombre des Vice-présidents. ⁹

Élection du Premier Vice-Président

3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0 _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 43 _____
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0 _____
- d. Nombre de suffrages exprimés 42 _____
- e. Majorité absolue 22 _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
GARAT Michel.....	17	Dix-sept
MATEILLE Bernard.....	25	Vingt-cinq
.....		

3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... _____
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] _____
- e. Majorité absolue _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		

3.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... _____
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		

3.1.4. Proclamation de l'élection du 1^{er} Vice-président

Monsieur Bernard MATEILLE a été proclamé 1^{er} Vice-président et immédiatement installé.

⁹ Une délibération ouvrant les postes de Vice-présidents et les postes des « autres membres » du Bureau doit également être prise par le conseil et transmise au contrôle de légalité.

Envoyé en préfecture le 13/07/2020
Reçu en préfecture le 13/07/2020
Affiché le
ID : 033-200068591-20200711-D2020_084_4-DE

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

2.6. Résultats du troisième tour de scrutin⁷

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c].....

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

2.7. Proclamation de l'élection du Président

Monsieur Jocelyn DORÉ a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

⁷ Ne pas remplir le 2.6 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

3.2. ÉLECTION DU 2^{ème} VICE-PRESIDENT

3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
 Nombre de votants (enveloppes déposées) 43
 Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
 Nombre de suffrages exprimés 42
 Majorité absolue 22

Envoyé en préfecture le 13/07/2020
 Reçu en préfecture le 13/07/2020
 Affiché le
 ID : 003-20006581-20200711-02020_084_1-DE

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CLAVIER Dominique	28	Vingt-huit
PERNIN Denis	14	Quatorze
.....		
.....		
.....		

3.2.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
 c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
 d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]
 e. Majorité absolue

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		

3.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
 c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
 d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		

3.2.4. Proclamation de l'élection du Vice-président

Monsieur Dominique CLAVIER a été proclamé 2^{ème} Vice-président et immédiatement installé.

3.3. Élection du 3^{ème} Vice-président

3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0 _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 43 _____
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0 _____
- d. Nombre de suffrages exprimés 32 _____
- e. Majorité absolue 17 _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
PORTA Sylvie.....	32	Trente deux
.....
.....
.....
.....

3.3.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... _____
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] _____
- e. Majorité absolue _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.3.3. Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... _____
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.3.4. Proclamation de l'élection du Vice-président

Madame Sylvie PORTA a été proclamée 3^{ème} Vice-présidente et immédiatement installée.

Envoyé en préfecture le 13/07/2020
 Reçu en préfecture le 13/07/2020
 Affiché le
 ID : 033-200068581-20200714-2020_084_1-DE

3.4. ÉLECTION DU 4^{EME} VICE-PRESIDENT

3.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0 _____
 Nombre de votants (enveloppes déposées) 43 _____
 Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 2 _____
 Nombre de suffrages exprimés 33 _____
 Majorité absolue 17 _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CAZIMAJOU Didier	33	Trente trois
.....
.....
.....
.....

3.4.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... _____
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
 c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
 d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] _____
 e. Majorité absolue _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.4.3. Résultats du troisième tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... _____
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
 c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
 d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.4.4. Proclamation de l'élection du Vice-président

Monsieur Didier CAZIMAJOU a été proclamé 4^{ème} Vice-président et immédiatement installé.

Envoyé en préfecture le 13/07/2020
 Regu en préfecture le 13/07/2020
 Affiché le _____
 ID : 053-200069581-20200711-02020_064_1-DE

3.5. ÉLECTION DU 5^{ème} VICE-PRESIDENT

3.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 43
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- d. Nombre de suffrages exprimés 35
- e. Majorité absolue 18

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CLAVIER Dominique	34	Trente quatre
DOREAU Mylène.....	1	Un
.....		
.....		
.....		

3.5.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c].....
- e. Majorité absolue

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		

3.5.3. Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c].....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		

3.5.4. Proclamation de l'élection du Vice-président

Madame Mylène DOREAU a été proclamée 5^{ème} Vice-présidente et immédiatement installée.

Envoyé en préfecture le 13/07/2020
 Reçu en préfecture le 13/07/2020
 Affiché le
 ID : 003-202008981-20200711-D2020_084_1-DE

3.6. ÉLECTION DU 6^{ème} VICE-PRESIDENT

3.6.1. Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0 _____
 Nombre de votants (enveloppes déposées) 43 _____
 Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0 _____
 Nombre de suffrages exprimés 38 _____
 Majorité absolue 20 _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
QUEYRENS Alain	38	Trente huit
.....
.....
.....
.....

3.6.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... _____
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
 c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
 d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] _____
 e. Majorité absolue _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.6.3. Résultats du troisième tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... _____
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
 c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
 d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.6.4. Proclamation de l'élection du Vice-président

Monsieur Alain QUEYRENS a été proclamé 6^{ème} Vice-président et immédiatement installé.

Envoyé en préfecture le 13/07/2020
 Reçu en préfecture le 13/07/2020
 Affiché le
 ID : 033-200065551-20200713-D2020_064_1-DE

3.7. ÉLECTION DU 7^{ème} VICE-PRESIDENT

3.7.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 43
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- d. Nombre de suffrages exprimés 28
- e. Majorité absolue 15

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
MENERET Valérie.....	28	Vingt huit
.....		
.....		
.....		
.....		

3.7.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]
- e. Majorité absolue

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

3.7.3. Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

3.7.4. Proclamation de l'élection du Vice-président

Madame Valérie MENERET a été proclamée 7^{ème} Vice-présidente et immédiatement installée.

Envoyé en préfecture le 13/07/2020
 Reçu en préfecture le 13/07/2020
 Affiché le
 ID : 033-2001069581-20220711-D2020_084_1-DE

3.8. ÉLECTION DU 8^{ème} VICE-PRESIDENT

3.8.1. Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0 _____
 Nombre de votants (enveloppes déposées) 43 _____
 Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0 _____
 Nombre de suffrages exprimés 40 _____
 Majorité absolue 21 _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
GAUTHIER Jérôme.....	31	Trente et un
PERNIN Denis.....	9	Neuf
.....
.....
.....

3.8.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... _____
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
 c. Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... _____
 d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]..... _____
 e. Majorité absolue _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.8.3. Résultats du troisième tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... _____
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
 c. Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... _____
 d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]..... _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.8.4. Proclamation de l'élection du Vice-président

Monsieur Jérôme GAUTHIER a été proclamé 8^{ème} Vice-président et immédiatement installé.

Envoyé en préfecture le 13/07/2020
 Reçu en préfecture le 13/07/2020
 Affiché le
 ID : 003-2010069581-20200711-02020_084_1-DE

3.9. ÉLECTION DU 9^{ème} VICE-PRESIDENT

3.9.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 43
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages exprimés 34
- e. Majorité absolue 18

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
SOULÉ Jean-Patrick.....	34	Trente quatre
.....		
.....		
.....		

3.9.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]
- e. Majorité absolue

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		

3.9.3. Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		

3.9.4. Proclamation de l'élection du Vice-président

Monsieur Jean-Patrick SOULÉ a été proclamé 9^{ème} Vice-président et immédiatement installé.

3.10. ÉLECTION DU 10^{ème} VICE-PRESIDENT

3.10.1. Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0 _____
 Nombre de votants (enveloppes déposées) 43 _____
 Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 1 _____
 Nombre de suffrages exprimés [b - c] 27 _____
 Majorité absolue 14 _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DAURAT François	27	Vingt-sept
.....
.....
.....
.....

3.10.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
 c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
 d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] _____
 e. Majorité absolue _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.10.3. Résultats du troisième tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
 c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
 d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.10.4. Proclamation de l'élection du Vice-président

Monsieur François DORAT M a été proclamé Vice-président et immédiatement installé.

3.11. ÉLECTION DU 11^{EME} VICE-PRESIDENT

3.11.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0 _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 43 _____
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 2 _____
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] 41 _____
- e. Majorité absolue 21 _____

Envoyé en préfecture le 13/07/2020
 Reçu en préfecture le 13/07/2020
 Affiché le _____
 ID : 03-200968581-20200711-D2020_054_1-COE

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
FILLIATRE Thomas.....	26	Vingt-six
GARAT Michel.....	14	Quatorze
LATAPY Michel.....	1	Un
.....		
.....		

3.11.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] _____
- e. Majorité absolue _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

3.11.3. Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

3.11.4. Proclamation de l'élection du Vice-président

Monsieur Thomas FILLIATRE a été proclamé 11^{eme} Vice-président et immédiatement installé.

4. OBSERVATIONS ET RECLAMATIONS,




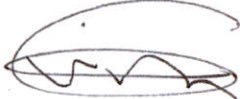

AUCUNE OBSERVATION N'EST PORTEE AU PV

Envoyé en préfecture le 13/07/2020
Reçu en préfecture le 13/07/2020
Affiché le
ID : 033-200060581-20200711-D2020_004_1-DE

5. CLOTURE DU PROCES-VERBAL

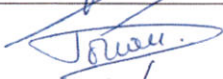

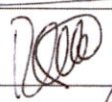
Le présent procès-verbal, dressé ~~en double exemplaire~~ et clos, le 11 juillet 2020, à 12 heures, 35 minutes,¹⁰ a été, après lecture, signé par le Président (ou son remplaçant), le délégué le plus âgé, les assesseurs et le secrétaire.

Envoyé en préfecture le 13/07/2020
Reçu en préfecture le 13/07/2020
Affiché le
ID : 033-200068581-20200711-02020_084_1-DE

Le Président (ou son remplaçant) 	Le conseiller communautaire le plus âgé 	Le secrétaire 
Assesseur GUEMINEAU B. 	Assesseur CHAZELAS Léa 	

¹⁰ Le premier exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat de l'EPCI ou du syndicat mixte. Le second exemplaire doit être aussitôt transmis, avec toutes les autres pièces annexes (Liste de présence, listes d'émargement pour chaque scrutin, procurations originales, Bulletins blancs ou nuls) au représentant de l'État.

Les conseillers communautaires :

Nom	Prénom	Commune de :	Signature
BERTIN	Catherine	ESCOUSSANS	
BOUCHET	Daniel	LESTIAC SUR GARONNE	
CARRUESCO	Béatrice	BARSAC	
CAZIMAJOU	Didier	PORTETS	
CHARLOT	Didier	BUDOS	
CLAVIER	Dominique	PUJOLS SUR CIRON	
DAN DOMPIERRE	Andreea	CERONS	
DANEY	Bernard	PREIGNAC	
DAURAT	François	BEGUEY	
DEPUYDT	Jean-Marc	PODENSAC	
DORÉ	Jocelyn	CADILLAC	
DOREAU	Mylène	GUILLOS	
DRÉAU	Bernard	CADILLAC	
DUBOURG	Philippe	ILLATS	
DUCOS	Laurence	MONPRIMBLANC	
FILLIATRE	Thomas	PREIGNAC	
FORTINON	Maryse	PODENSAC	
GARABOS	Bruno	LOUPIAC	
GARAT	Michel	BARSAC	
GAUTHIER	Jérôme	PAILLET	
GIROIRE	Alain	LANDIRAS	
JOINEAU	Vincent	RIONS	
LAHITEAU	Pierre	OMET	
LATAPY	Michel	SAINTE-CROIX-DU-MONT	

LAULAN	Corinne	CADILLAC	
LE TACON	Julien	CERONS	
MASSIEU	André	GABARNAC	
MATEILLE	Bernard	PODENSAC	
MENERET	Valérie	LANDIRAS	
PAPIN	Jean-Bernard	SAINT MICHEL DE RIEUFRET	
PEIGNEY	Patricia	ILLATS	
PELLETANT	Jean Marc	LANDIRAS	
PEREZ	Jean-Claude	PORTETS	
PERNIN	Denis	PODENSAC	
PORTA	Sylvie	LAROQUE	
QUEYRENS	Alain	DONZAC	
RAPET	Pascal	VIRELADE	
RAYNAL	Audrey	RIONS	
REYNE	Denis	CARDAN	
RIDEAU	Mariline	PORTETS	
SABATIER QUEYREL	Françoise	PREIGNAC	
SOULE	Jean-Patrick	CERONS	
TEYCHENEY	Aline	ARBANATS	



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne

Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	D2020_084_1
Date de la décision :	2020-07-11 00:00:00+02
Objet :	Élection du Président CDC Convergence Garonne
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.7.6 - Election présidents, vice présidents des EPCI
Identifiant unique :	033-200069581-20200711-D2020_084_1-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-200069581-20200711-D2020_084_1-DE-1-1_0.xml	text/xml	1430
Nom original :		
2020_084_Election du Pr_sident.pdf	application/pdf	72211
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_084_1-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	72211
Nom original :		
FE_Pdt.pdf	application/pdf	631888
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_084_1-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	631888
Nom original :		
Feuille_de_pr_sence.pdf	application/pdf	951154
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_084_1-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	951154
Nom original :		
Listes conseillers communautaires.pdf	application/pdf	54447

Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_084_1-DE-1-1_4.pdf	application/pdf	54447
Nom original :		
PV__lections_Pdt_VP.pdf	application/pdf	2177147
Nom métier :		
99_DE-033-200069581-20200711-D2020_084_1-DE-1-1_5.pdf	application/pdf	2177147

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	Posté	13 juillet 2020 à 18h49min03s	Dépôt initial
	En attente de transmission	13 juillet 2020 à 18h49min04s	Accepté par le TdT : validation OK
	Transmis	13 juillet 2020 à 18h49min07s	Transmis au MI
	Acquittement reçu	13 juillet 2020 à 18h54min17s	Reçu par le MI le 2020-07-13